

GAZ, INVESTISSEMENTS, SOUVERAINETÉ LE PLAIDOYER DE TEBBOUNE

PAGE 3



À l'occasion du 8^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), à Moscou, le président de la République a plaidé pour une juste valorisation du gaz, des règles stables pour les investissements et une transition énergétique conciliant sécurité des approvisionnements, souveraineté nationale et impératifs climatiques.

● Point titre : Algérie-Russie : **La bataille des milliards**

Coopération algéro-tchèque
**Alger et Prague misent
sur le rail**

PAGE 5



FAF
**Zetchi condamné à huit ans
de prison ferme**

PAGE 9



Ramadhan

**Le sucre et
l'huile sous
haute
surveillance**

PAGE 7



**Une pollution
transfrontalière
délibérée du Makhzen**

**NOUVELLE
AGRESSION
TOXIQUE CONTRE
L'ALGÉRIE**

PAGE 4

Mémoire
nationale

**Le pari des
générations**

PAGE 2



Algérie-Libye
**Réouverture
imminente du
poste-frontière
de Debdeb**

PAGE 16



MÉMOIRE NATIONALE

Le pari des générations

La mémoire nationale doit être élevée au rang de priorité stratégique afin de préserver l'identité algérienne et de transmettre aux générations futures l'héritage historique et militant de la nation.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a appelé à l'élaboration d'une stratégie nationale ambitieuse pour préserver la mémoire nationale, consolider l'identité algérienne et transmettre aux générations futures l'héritage historique et militant de la nation. Il s'exprimait à l'ouverture des Assises nationales de la mémoire et de l'histoire, organisées sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

À quelques jours de la célébration du 1er Novembre 1954, date historique marquant le déclenchement de la guerre de Libération nationale, la tenue de ces assises revêt une dimension particulière. Elle intervient dans un contexte où la préservation de la mémoire nationale et la transmission de l'héritage de la Révolution aux nouvelles générations demeurent des enjeux majeurs. Cette rencontre constitue ainsi une occasion de réaffirmer le rôle de l'histoire dans la consolidation de l'identité nationale et la transmission des valeurs du combat libérateur.

PLACÉES SOUS LE SLOGAN

«Mémoire d'une patrie, histoire d'une nation, avenir des générations», ces assises se tiennent au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, à Alger. Elles réunissent des membres du gouvernement, des cadres de l'État, des représentants d'organisations nationales, des associations historiques, des moudjahidine, ainsi que des chercheurs, des universitaires et des spécialistes de l'histoire et de la mémoire nationales.

Dans son allocution d'ouverture, Abdel-



malek Tacherift a souligné le rôle fondamental de la mémoire nationale dans la préservation de l'histoire des peuples et le renforcement de leur cohésion. Il a estimé que celle-ci devait être élevée au rang de priorité stratégique afin de protéger les fondements de l'identité nationale et d'assurer leur transmission aux générations montantes.

UNE APPROCHE COLLECTIVE DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Le ministre a précisé que ces assises visaient à créer un espace de concertation associant l'ensemble des secteurs et des composantes de la société. Cette démarche entend favoriser le dialogue, le partage des connaissances et la confrontation des expé-

riences entre les différents acteurs concernés par les questions mémorielles et historiques.

Il a également relevé que pendant de nombreuses années, la mémoire nationale était principalement abordée dans les milieux universitaires et intellectuels, ainsi que lors de colloques organisés à l'occasion de certaines commémorations. Selon lui, cette question a pris une nouvelle dimension depuis que le président de la République s'en est personnellement saisi.

Abdelmalek Tacherift a ainsi salué l'attention accordée par Abdelmadjid Tebboune au dossier de la mémoire, considérant cette orientation comme un repère essentiel pour rappeler le combat des martyrs en faveur d'une Algérie libre.

PRÉSERVER L'IDENTITÉ ET TRANSMETTRE L'HÉRITAGE HISTORIQUE

Au-delà de la commémoration du passé, le ministre a insisté sur la nécessité de concevoir une stratégie globale permettant de préserver et de valoriser durablement la mémoire nationale. L'objectif est d'en faire un cadre de référence clairement défini, capable de protéger l'identité algérienne et d'éclairer les nouvelles générations sur leur histoire.

Organisées par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit sur deux jours, ces assises s'inscrivent dans le cadre des orientations présidentielles visant à sauvegarder la mémoire nationale, valoriser le patrimoine historique et militant du pays et renforcer la recherche historique.

Elles ambitionnent également de constituer un espace national de réflexion scientifique et de production de connaissances, destiné à formuler des propositions concrètes pour améliorer les mécanismes de conservation et de transmission de la mémoire. Le programme prévoit des conférences animées par des enseignants et des chercheurs, consacrées notamment aux principaux défis liés à la mémoire nationale. Des ateliers porteront également sur le bilan des réalisations de l'Algérie dans les domaines de la mémoire et de l'histoire.

UNE SESSION INTITULÉE

«L'avenir de la mémoire nationale et de l'histoire en Algérie : du diagnostic à la construction stratégique» figure parmi les principaux temps forts de cette rencontre.

I. Kherrane

MÉMOIRE NATIONALE

Un pilier de la souveraineté et de la sécurité nationale

Les participants aux Assises nationales de la mémoire et de l'histoire ont souligné, hier, à Alger, le rôle stratégique de la mémoire nationale dans la protection de la souveraineté, la consolidation de l'identité algérienne et le renforcement de la cohésion sociale. Ils ont plaidé pour une approche scientifique et institutionnelle permettant de préserver le patrimoine historique et de le transmettre aux générations futures.

La mémoire nationale ne saurait se limiter à la préservation du passé et à la commémoration des événements historiques. Elle constitue désormais un enjeu de souveraineté, de sécurité nationale et de conscience stratégique. C'est le constat partagé par plusieurs intervenants lors des Assises nationales de la mémoire et de l'histoire, organisées à Alger, qui ont mis en avant la nécessité de renforcer les mécanismes de conservation, de documentation et de transmission de l'histoire nationale.

Intervenant à cette occasion, le professeur à l'Université d'Alger 2, Allal Bétour, a indiqué que le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit avait élaboré une vision intégrée visant à évaluer le système national de la mémoire

et de l'histoire, à valoriser ses acquis, à identifier ses insuffisances et à anticiper les besoins nécessaires à son développement.

Selon lui, cette démarche repose sur une conception renouvelée de la mémoire nationale, considérée comme une composante essentielle de la souveraineté nationale, de la sécurité sociétale et de la conscience stratégique du pays.

De son côté, l'expert et chercheur en géopolitique et en sécurité, Ahmed Mizab, a mis en évidence le rôle de la mémoire dans la construction de l'État, la préservation de son identité et le renforcement de sa cohésion sociale. Il a également insisté sur l'importance de protéger la souveraineté de l'Algérie sur la connaissance et le récit de son histoire.

Ces assises offrent, a-t-il estimé, l'occasion d'évaluer les efforts consentis par l'État et la société pour préserver la mémoire collective, consolider ses références historiques et assurer leur transmission entre les générations. Il s'agit également de faire de l'expérience de la lutte de libération nationale l'un des fondements de la personnalité algérienne.



LA CONSTITUTION, UN CADRE DE RÉFÉRENCE

Pour sa part, le coordinateur de la Commission nationale histoire et mémoire, Lahcen Zogidi, a rappelé la place singulière de l'histoire algérienne dans la mémoire collective nationale et internationale, évoquant le sacrifice du million et demi de martyrs durant la guerre de Libération nationale.

Il a souligné que la Constitution de novembre 2020 consacrait la préservation de l'histoire nationale et sa transmission aux générations futures. Son préambule insiste sur la nécessité de prendre soin de l'histoire, de la préserver et de contribuer à sa valorisation, tandis que ses dispositions confient à l'État la mission d'écrire l'histoire nationale et de la transmettre aux générations

successives.

Lahcen Zogidi a également salué les engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la préservation de la mémoire nationale et de la récupération des biens et des éléments historiques spoliés à l'Algérie. Il a estimé que l'organisation de ces assises constituait une avancée importante pour instaurer un cadre scientifique, académique et méthodologique associant les différentes composantes de la société.

VERS UNE GOUVERNANCE NATIONALE DE LA MÉMOIRE

De son côté, le directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounâama, a insisté sur la nécessité d'adopter une démarche méthodique fondée

notamment sur l'harmonisation de la terminologie relative à la mémoire nationale. Il a souligné que les orientations présidentielles concernant ces assises et la loi sur la mémoire visaient à fédérer les efforts des différents secteurs afin de constituer un fonds archivistique couvrant l'ensemble des périodes historiques et accessibles aux générations futures.

Dans le même sillage, le professeur en sciences politiques et de l'information à l'Université d'Ouargla, Bouhenia Goui, a plaidé pour l'élaboration d'un modèle national de gouvernance de la mémoire et de l'histoire. Celui-ci permettrait de définir un cadre intellectuel et institutionnel cohérent pour collecter la mémoire collective, documenter les événements historiques et assurer leur transmission.

À travers ces différentes contributions, les participants ont mis en avant la nécessité de passer d'initiatives dispersées à une stratégie nationale coordonnée, fondée sur la recherche scientifique, la valorisation des archives et la mobilisation des institutions et de la société. L'enjeu est de faire de la mémoire nationale un levier durable de cohésion, de souveraineté et de transmission de l'héritage historique algérien.

GAZ, INVESTISSEMENTS, SOUVERAINETÉ

Le plaidoyer de Tebboune

À l'occasion du 8^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), à Moscou, le président de la République a plaidé pour une juste valorisation du gaz, des règles stables pour les investissements et une transition énergétique conciliant sécurité des approvisionnements, souveraineté nationale et impératifs climatiques.

L'Algérie entend consolider son statut de fournisseur fiable de gaz tout en préparant les mutations du marché énergétique mondial. C'est le message porté par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans une allocution lue, hier, à Moscou, par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, à l'ouverture du 8^e sommet des chefs d'État et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), en présence du président russe, Vladimir Poutine.

Deux ans après le sommet d'Alger, le chef de l'État a rappelé la portée de la déclaration d'Alger de 2024, qui a consacré le rôle stratégique du gaz naturel dans la sécurité énergétique mondiale. Alors que la Russie prend la présidence du sommet, il a souhaité la réussite de cette nouvelle étape, dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques et les incertitudes qui pèsent sur les marchés.

Cette édition coïncide avec le 25^e anniversaire de la création du Forum, dont Abdelmadjid Tebboune a souligné le poids croissant dans les équilibres énergétiques internationaux.

L'ALGÉRIE MISE SUR SA FIABILITÉ

Le président de la République a rappelé les atouts de l'Algérie sur le marché gazier. Pionnier de la liquéfaction du gaz naturel depuis la mise en service du complexe d'Arzew en 1964, le pays figure aujourd'hui parmi les dix premiers producteurs mondiaux et constitue, selon son allocution, le deuxième fournisseur de l'Union européenne par gazoduc.

Alger entend préserver cette position grâce à la continuité de ses approvisionnements et au respect de ses engagements, y compris dans les périodes de crise. «L'Algérie a été et restera un fournisseur sûr et fiable», a affirmé le chef de l'État.

Au-delà de ses capacités de production et d'exportation, le pays cherche à valoriser davantage ses ressources naturelles et à diversifier son économie. Le Président a



ainsi cité les projets de Gara Djebilet et du phosphate intégré, appelés à renforcer les capacités industrielles et exportatrices de l'Algérie.

CONTRATS À LONG TERME ET STABILITÉ RÉGLEMENTAIRE

Face aux bouleversements des marchés énergétiques, Abdelmadjid Tebboune a défendu un cadre réglementaire stable, indispensable, selon lui, pour encourager les investissements et assurer l'équilibre entre l'offre et la demande.

Le chef de l'État a mis en garde contre les changements réglementaires imprévisibles, susceptibles de perturber les marchés et de freiner les investissements dans l'industrie gazière. Il a plaidé pour un dialogue international permettant de parvenir à des règles concertées, transparentes et équitables, tout en soulignant l'importance des contrats à long terme.

Cette approche s'inscrit dans une vision

qui place le gaz naturel au cœur de la sécurité énergétique, notamment en raison de sa complémentarité avec les énergies renouvelables. Pour l'Algérie, il doit contribuer à garantir la stabilité des réseaux électriques tout en accompagnant la réduction progressive des émissions.

15 000 MW DE RENOUVELABLES À L'HORIZON 2035

L'Algérie entend parallèlement accélérer sa transition énergétique sans renoncer à sa souveraineté sur ses ressources. Le programme national présenté par le président Tebboune prévoit la production de 15 000 mégawatts d'électricité à partir des énergies renouvelables d'ici à 2035, pour un investissement estimé à près de 22 milliards d'euros.

La stratégie repose également sur la réduction de l'empreinte carbone de l'industrie, la limitation des émissions de méthane et du torchage, ainsi que le déve-

loppement des technologies de captage du carbone.

Sur le volet de l'hydrogène, l'Algérie mise sur le corridor Sud de l'hydrogène, ou South2 Corridor, développé avec la Tunisie et des partenaires européens. L'objectif est de renforcer les perspectives d'exportation d'hydrogène, d'ammoniac et d'électricité, en complément du gaz naturel, et de consolider la position du pays dans les échanges énergétiques entre l'Afrique et l'Europe.

LE TSGP AU CŒUR DES AMBITIONS AFRICAINES

À l'échelle continentale, le gazoduc transsaharien demeure l'un des projets stratégiques mis en avant par Alger. Avec une capacité d'exportation estimée à 30 milliards de mètres cubes par an, cette infrastructure doit contribuer à acheminer le gaz nigérian vers les marchés internationaux en passant par le Niger et l'Algérie.

En ce sens, le président Tebboune a réaffirmé la volonté de l'Algérie de mobiliser son expertise et ses moyens financiers pour favoriser sa réalisation, a réaffirmé l'engagement d'Alger à mobiliser son expertise pour sa réalisation, dans une logique de coopération Sud-Sud et de lutte contre la pauvreté énergétique. Le chef de l'État a également souligné l'importance de l'Institut de recherche sur le gaz, dont le siège est établi à Alger et dont la création a été décidée lors du sommet de 2024.

L'Algérie entend poursuivre son soutien à cette structure et appelle à renforcer ses travaux sur la réduction des émissions, le captage et le stockage du carbone ainsi que l'efficacité énergétique. La numérisation et l'intelligence artificielle sont également présentées comme des leviers pour améliorer les performances du secteur.

En conclusion, Abdelmadjid Tebboune a appelé les membres du GECF à parler d'une seule voix pour défendre leurs intérêts communs, élargir les débouchés du gaz naturel et renforcer la coopération entre pays producteurs.

Synthèse Smail R.

ALGÉRIE-RUSSIE

La bataille des milliards

Au-delà des relations politiques et de la coopération militaro-technique, l'Algérie et la Russie affichent leur volonté de franchir un nouveau cap dans leur partenariat stratégique en renforçant les échanges commerciaux et en diversifiant les domaines de collaboration, en accordant une place accrue aux mines, à l'agriculture, aux technologies et aux énergies renouvelables.

Une dynamique soulignée, hier, à Moscou, par le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, lors de ses entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf. Selon l'agence russe RIA Novosti, le chef de la diplomatie russe a salué le développement des relations commerciales, économiques et militaro-techniques

entre les deux pays, estimant que leur évolution favorisait la poursuite du partenariat stratégique.

Si aucun nouvel accord ni chiffre détaillé n'a été annoncé à cette occasion, les deux capitales affichent des ambitions communes pour élargir leurs échanges et consolider leurs intérêts économiques.

DIVERSIFIER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Les échanges commerciaux algéro-russes avoisinent les 3 milliards de dollars. Un niveau que les deux pays souhaitent dépasser en élargissant la coopération au-delà des secteurs traditionnels. Selon l'ambassadeur d'Algérie à Moscou, Toufik Djouama, cité par TASS, les deux pays souhaitent renforcer leur partenariat dans les énergies renouvelables, l'agriculture, l'industrie pharmaceu-

tique et les nouvelles technologies. Alger entend notamment développer la production conjointe et la transformation locale des produits agricoles afin de renforcer la sécurité alimentaire et la valeur ajoutée nationale.

D'autant que le secteur minier constitue un axe majeur du partenariat algéro-russe, notamment à travers les projets de transformation du phosphate, d'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet et de développement du zinc et du plomb d'Oued Amizour.

Le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a qualifié de «très positifs» les résultats de cette coopération, soulignant les perspectives offertes par l'expertise russe dans les services pétroliers et gaziers.

Alger souhaite attirer les investissements russes, favoriser le transfert de technologies et

développer la transformation locale afin de valoriser ses ressources naturelles et de réduire les importations.

LE GAZ AU CŒUR DES RELATIONS

La coopération énergétique demeure un pilier des relations algéro-russes. La participation de Mohamed Arkab, le 26 octobre à Moscou, à la 28^e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) s'inscrit dans cette dynamique. La rencontre prépare le huitième sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'organisation.

Les discussions portent notamment sur les perspectives du marché gazier mondial, la sécurité des approvisionnements et la stabilité des marchés. Pour Alger et Moscou, ces enjeux constituent un terrain de dialogue

dans un contexte marqué par les besoins énergétiques mondiaux et les défis de la transition énergétique. L'Algérie entend néanmoins élargir cette coopération aux activités industrielles et aux services spécialisés afin de renforcer ses capacités productives.

La reprise des vols directs entre Alger et Moscou est espérée début 2027, après l'accomplissement des formalités nécessaires. Suspendue depuis début avril, cette liaison permettrait de réduire le temps de trajet de dix à douze heures à environ cinq heures, facilitant ainsi les déplacements des étudiants, des opérateurs économiques et des délégations professionnelles. Sa relance reste notamment conditionnée à la mise en place officielle de la représentation d'Air Algérie à Moscou.

S. R

UNE POLLUTION TRANSFRONTALIÈRE DÉLIBÉRÉE DU MAKHZEN

Nouvelle agression toxique contre l'Algérie

La question de la pollution transfrontalière et de la menace toxique pesant sur les fleuves et oueds de l'ouest de l'Algérie fait l'objet d'alertes majeures.

Plus de 400 unités industrielles installées dans la région marocaine d'Oujda déversent chaque jour leurs produits polluants sur les barrages de l'ouest du pays. Cette situation inquiète beaucoup les pouvoirs publics, car cette pollution métallique (contenant notamment des traces de cadmium) impacte de plein fouet l'écosystème local, ayant déjà provoqué de fortes mortalités de poissons et menaçant l'irrigation de milliers d'hectares de terres agricoles. Le cadmium est un métal lourd toxique, cumulatif et persistant dans l'organisme (avec une demi-vie de 10 à 30 ans dans les reins). Il est principalement absorbé via l'alimentation (céréales, pommes de terre, abats, fruits de mer) et le tabac. Les principaux effets toxiques sur la santé sont les reins constituent la cible principale du cadmium. Son accumulation à long terme provoque des lésions tubulaires, une maladie rénale chronique et une insuffisance rénale. Le cadmium perturbe le métabolisme du calcium et de la vitamine D. Il favorise la déminéralisation des os, l'ostéoporose et un risque accru de fractures. Après l'absorption, il s'accumule aussi dans le foie, pouvant mener à des insuffisances hépatiques ou cardiaques. Cette problématique environnementale et sanitaire a été officiellement exposée lors de la «Conférence internationale sur la protection des cours d'eau transfrontaliers et la prévention de la pollution envi-



ronnementale» (IC-TWEP 2026), qui s'est tenue à l'Université de Tlemcen du 26 au 28 octobre 2026.

DE GRAVES RÉPERCUSSIONS SUR DES MILLIERS D'AGRICULTEURS

Une projection d'un film vidéo consacré aux risques majeurs de pollution qui ont touché l'oued Moulouya et le barrage de Boughrara, situés le long de la frontière algéro-marocaine ont été le point culminant de ce colloque. Selon les éléments présentés, les déchets provenant de ces unités industrielles d'Oujda les ont transformés en marécages, avec de graves répercussions sur des

milliers d'agriculteurs. Les concentrations de substances chimiques auraient dépassé 400 fois les normes internationales reconnues. Le barrage d'Abadla, l'un des plus connus de la wilaya de Béchar, n'a pas non plus été épargné par les conséquences environnementales, après l'assèchement des eaux souterraines. La pollution du barrage de Hammam Boughrara, suscite des préoccupations autour des rejets susceptibles de provenir de la région marocaine d'Oujda. Ce cours d'eau transfrontalier prend sa source au Maroc et transporte les effluents toxiques directement vers le barrage algérien de Hammam Boughrara. Plus au nord, les rejets

d'eaux usées non traitées via l'oued Kiss polluent périodiquement les zones côtières frontalières, notamment la plage de Marsa Ben M'hidi. En effet, des travaux scientifiques sur l'oued Mouilah apportent des éléments sur la dégradation de la qualité de l'eau, tandis que les responsabilités précises restent à établir. La qualité des eaux du barrage de Hammam Boughrara est au cœur des préoccupations environnementales. Cependant, leur présence dans cette région ne suffit pas à établir la responsabilité individuelle de chacune dans la contamination des eaux. En effet, le problème concerne notamment l'oued Mouilah, un cours d'eau

transfrontalier qui relie les enjeux hydriques des deux pays et qui prend sa source du côté marocain, traverse la région frontalière avant de rejoindre le réseau hydrographique algérien.

DANGER SUR L'EAU POTABLE

Ainsi, ses eaux contribuent à la problématique de pollution du barrage de Hammam Boughrara, utilisé notamment pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation. Dans son étude consacrée à la pollution frontalière et à ses effets sur le barrage, le Dr Lotfi Benadda, de l'Université de Tlemcen, a analysé des données physico-chimiques recueillies entre 2009 et 2019.

Et les résultats mettent en évidence une dégradation importante de la qualité des eaux de l'oued Mouilah, notamment à travers des concentrations élevées de matières organiques et de nutriments. Par ailleurs, les observations de terrain signalent des déchets accumulés dans le lit du cours d'eau, des mousses, des eaux troubles et des effluents colorés à proximité de certaines installations industrielles dans la région d'Oujda. Les rejets d'eaux usées urbaines, les effluents industriels et les pollutions agricoles figurent parmi les sources potentielles identifiées. Néanmoins, l'étude prend également en compte les pressions exercées du côté algérien, notamment dans le bassin de Maghnia.

H. Adryen

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La stratégie nationale passée au crible

La Commission nationale chargée du suivi de la stratégie nationale de transparence et de lutte contre la corruption a évalué le bilan de l'année 2025, en mettant l'accent sur les difficultés rencontrées, la coordination intersectorielle et le recours aux outils numériques. La Commission nationale de suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption s'est réunie lundi à Alger pour évaluer les résultats enregistrés en 2025 et examiner les obstacles entravant la réalisation des objectifs fixés, a indiqué la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) dans un communiqué rendu public hier. Présidée par M'hamed Djellaoui, président par intérim de la Haute-Autorité, cette réunion a regroupé des représentants du Conseil de la nation, de l'Assemblée populaire nationale (APN), de plusieurs départements ministériels, du Commandement de la Gendarmerie nationale, ainsi que le président de l'Ins-

pection générale des finances et des cadres de la HATPLC. Les travaux ont porté sur le bilan de mise en œuvre de la stratégie nationale et le niveau d'avancement des mesures inscrites au titre de ses cinq objectifs. Ils ont également permis d'examiner les préoccupations exprimées par les secteurs et organismes concernés afin d'identifier des solutions adaptées aux difficultés relevées. Cette rencontre intervient à l'issue d'une série de réunions des sous-commissions chargées du suivi des cinq objectifs de la stratégie, consacrées à l'évaluation des progrès réalisés et à l'identification des insuffisances constatées.

LE NUMÉRIQUE AU CŒUR DU DISPOSITIF DE SUIVI

La Haute-Autorité a souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les différents secteurs et organismes impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie. Le recours aux solutions numériques figure également parmi les leviers retenus pour

améliorer le suivi des mesures engagées et évaluer leur efficacité. À ce titre, la plateforme numérique mise en place par la HATPLC doit contribuer à fiabiliser les données, à faciliter le suivi des actions réalisées et à identifier les insuffisances nécessitant des mesures correctives. À l'issue de la réunion, M'hamed Djellaoui a insisté sur l'importance d'un suivi périodique et d'une évaluation continue pour garantir la mise en œuvre effective de la stratégie nationale. Il a également appelé à poursuivre la coordination entre les différents intervenants et à mobiliser les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés. Cette démarche s'inscrit dans le processus de réformes engagé en Algérie en matière de promotion de la transparence, de prévention de la corruption et de renforcement de la bonne gouvernance, selon le communiqué de la HATPLC. Rappelons enfin que dans un autre communiqué publié lundi la (HATPLC a indiqué avoir transmis, lors de sa réunion tenue dimanche, 21 dossiers soupçonnés de

corruption, aux instances compétentes. «En application des dispositions de l'article 31 de la loi 22-08 fixant l'organisation, la composition et les attributions de la HATPLC, le Conseil de la Haute-Autorité a tenu, dimanche 25 octobre 2026, sa troisième session ordinaire de l'année 2026, sous la présidence de M'hamed Djellaoui, président par intérim de la Haute-Autorité, et en présence des membres du Conseil», précise la même source.

L'ordre du jour de cette session a porté sur «la présentation du bilan des signalements et des dénonciations reçus par la Haute-Autorité jusqu'au 30 septembre 2026», ajoute le texte. Il a également été procédé à «l'examen des dossiers soumis au Conseil de la Haute-Autorité et susceptibles de comporter des soupçons de corruption, dont 20 ont été transmis aux procureurs généraux territorialement compétents et un dossier à la Cour des comptes», conclut le communiqué.

R. N.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

COOPÉRATION ALGÉRO-TCHÈQUE

Alger et Prague misent sur le rail

Les discussions ont ciblé des opportunités précises d'implantation pour la production de wagons de locomotives, de rames de tramway et de métro.

La visite officielle du Premier ministre tchèque, Andrej Babiš, à Alger, marque la volonté de l'Algérie et de la République tchèque de bâtir un partenariat stratégique global. Outre la création officielle d'un conseil dédié à la promotion des échanges commerciaux et des investissements entre les entreprises des deux pays, la coopération envisagée concerne essentiellement le secteur industriel, et plus particulièrement le domaine ferroviaire.

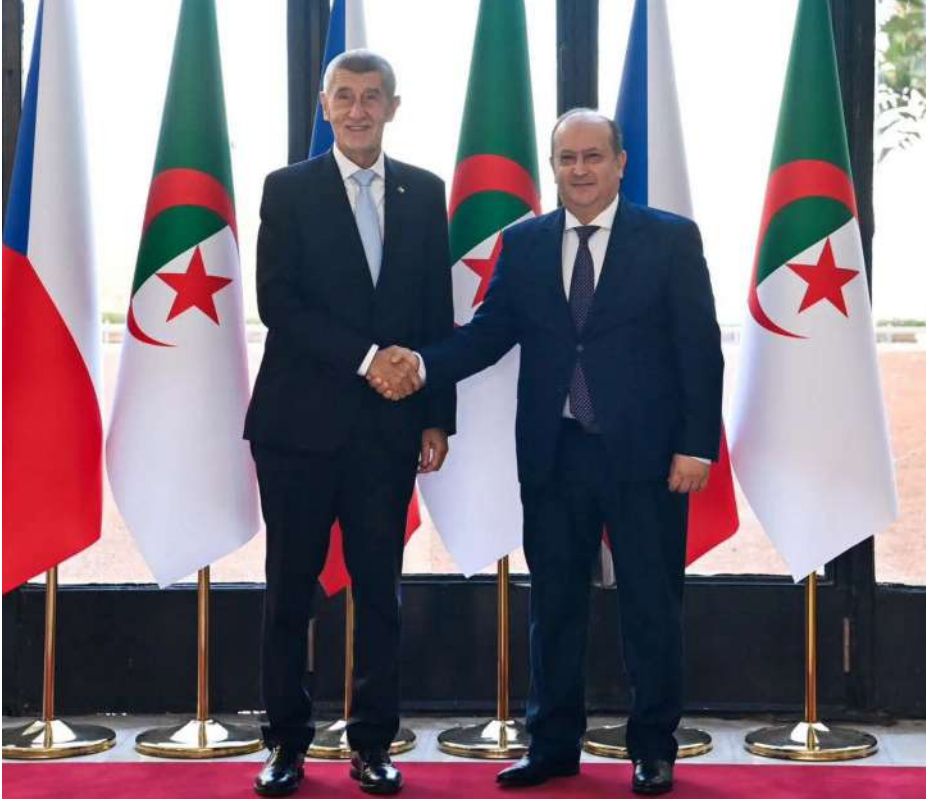
Dans son discours prononcé à l'occasion de l'ouverture du Forum d'affaires algéro-tchèque, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a évoqué les projets de coopération existants entre Škoda Transportation et la Société d'exploitation des tramways (Setram). Selon lui, ces projets devraient aboutir à la mise en place d'un partenariat industriel et d'investissement exemplaire dans le domaine de la fabrication de matériel de transport en Algérie.

VISITE DU TRAMWAY D'ALGER

À l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre tchèque a salué le projet ferroviaire algérien, qui «ouvre la voie vers les pays du Sahel». Il a également évoqué la fabrication et l'assemblage de wagons et de rames de tramway en Algérie comme des opportunités d'investissement prometteuses.

Hier, Andrej Babiš a effectué une visite des installations du tramway d'Alger. Accompagné du ministre des Transports, Saïd Sayoud, et du ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, le Premier ministre tchèque a entamé sa visite par le centre de contrôle centralisé. Il y a reçu des explications sur le système de gestion du trafic du tramway, les mécanismes de surveillance des mouvements des rames ainsi que les mesures garantissant la sûreté et la sécurité de l'exploitation.

Il a également assisté à une présentation de la Société d'exploitation des tramways (Setram) de ses activités et de ses missions dans les domaines de l'exploitation et de la maintenance des réseaux de tramway. La visite s'est poursuivie dans l'atelier de maintenance, où il a pu découvrir les différents équipements et procédés techniques mis en œuvre pour garantir la



disponibilité du matériel roulant et la sécurité de son exploitation.

DES DISCUSSIONS SECTORIELLES ENGAGÉES

La veille de cette visite, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, s'était entretenu avec le vice-Premier ministre et ministre tchèque de l'Industrie et du Commerce, Karel Havlíček. Les deux parties ont examiné les perspectives de coopération dans les domaines du transport aérien, ferroviaire et guidé.

Les discussions ont également porté sur les possibilités de développer les réseaux de métro, de tramway et de transport guidé urbain. Ce partenariat vise notamment à mobiliser l'expertise tchèque pour accompagner le vaste programme d'extension du réseau ferroviaire algérien, avec un intérêt particulier pour la numérisation, la maintenance lourde et la logistique liée au transport de conteneurs.

Le secteur ferroviaire a également été au centre des discussions entre le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, et le vice-Premier ministre tchèque. À cette occasion, la

partie tchèque a présenté des opportunités d'investissement dans plusieurs filières industrielles, notamment la fabrication de matériel ferroviaire, de locomotives et de tramways. Cette rencontre devrait ouvrir la voie à des échanges bilatéraux entre les opérateurs économiques des deux pays, en vue d'identifier des projets concrets de coopération industrielle.

UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

L'intérêt de la partie tchèque pour le secteur ferroviaire algérien intervient alors que l'Algérie met en œuvre plusieurs mégaprojets structurants, notamment le corridor transsaharien, avec le projet de ligne Alger-Tamanrasset, et la ligne minière Est reliant Tébessa à Annaba.

L'Algérie dispose de l'un des réseaux ferroviaires les plus étendus d'Afrique, avec plus de 5 700 km en exploitation commerciale. Les ambitions des pouvoirs publics visent à porter sa longueur totale à plus de 12 000 km à l'horizon 2040.

De son côté, la République tchèque possède un savoir-faire reconnu dans les domaines ferroviaire et industriel, fondé sur une longue tradition d'ingénierie. Des entreprises telles que Škoda Transportation et Tatra sont notamment connues pour leurs activités dans la fabrication de trains, de métros et de tramways. Au-delà de la fourniture de matériel, la coopération envisagée pourrait favoriser des partenariats industriels, des investissements et des projets de coproduction en Algérie. Une telle démarche permettrait de renforcer les capacités nationales de fabrication et de maintenance, de développer le transfert de technologies et de créer davantage de valeur ajoutée locale. Ces perspectives ouvrent ainsi la voie à un partenariat susceptible de bénéficier aux deux pays, en conjuguant les besoins de développement des infrastructures algériennes et l'expertise industrielle tchèque.

S. Smati

Des projets industriels en perspective

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, s'est entretenu lundi à Alger avec le vice-Premier ministre et ministre tchèque de l'Industrie, Karel Havlíček, afin d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération économique et industrielle entre les deux pays, selon un communiqué du ministère de l'Industrie.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite officielle en Algérie du Premier ministre tchèque, Andrej Babiš, à la tête d'une délégation de haut niveau, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en République tchèque, Mohamed Meziane. Les discussions ont porté notamment sur la promotion des investissements bilatéraux, la mise en place de partenariats productifs entre les entreprises et l'échange d'expertise et de technologies. À cette occasion, la partie tchèque a présenté plusieurs opportunités d'investissement dans les secteurs industriels, notamment la fabrication de wagons, de locomotives, de tramways, de conteneurs et de produits verriers. Les deux parties ont réaffirmé leur volonté de consolider leur coopération industrielle et d'accélérer la concrétisation des projets de partenariat et d'investissement, dans l'objectif d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques et de servir leurs intérêts communs.

INVESTISSEMENT

L'Algérie met en avant ses réformes à Doha

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a participé, hier, à une table ronde de haut niveau consacrée à l'avenir de l'investissement, organisée dans le cadre du Forum mondial de l'investissement 2026, qui se tient à Doha du 25 au 27 octobre.

Cette rencontre a réuni des responsables d'agences de promotion de l'investissement et de zones économiques spéciales, en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia. Elle a été organisée en partenariat avec la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), l'Association mondiale des agences de promotion de l'investissement Waipa,

l'Alliance mondiale des zones économiques spéciales (Gasez) et l'Agence de promotion de l'investissement du Qatar (Invest Qatar). Placée sous le thème «Accompagner une nouvelle ère de l'investissement : le rôle des agences de promotion de l'investissement et des zones économiques spéciales», la table ronde a permis aux participants d'échanger sur les moyens de renforcer l'attractivité des investissements et de préserver la compétitivité des territoires face aux mutations de l'économie mondiale.

Lors de son intervention, Omar Rekkache a souligné que l'efficacité des politiques de promotion de l'investissement ne devait pas être évaluée unique-

ment à l'aune des capitaux attirés. Elle dépend également de la capacité des projets à générer des retombées concrètes pour l'économie nationale, notamment à travers le développement de la sous-traitance locale, le transfert de technologies, la diversification de la production et l'augmentation des exportations.

Le responsable a également insisté sur l'importance de renforcer les partenariats entre les investisseurs étrangers et les entreprises locales afin de moderniser le tissu économique et d'améliorer sa compétitivité.

Il a, par ailleurs, appelé à revoir les critères d'évaluation des performances des agences de promotion de l'investissement,

en accordant une place centrale à la concrétisation effective des projets. L'enjeu, a-t-il expliqué, est de transformer les capitaux mobilisés en capacités de production et en valeur économique durable.

À cette occasion, le directeur général de l'AAPI a présenté les principales réformes engagées par l'Algérie pour améliorer son environnement d'investissement. Celles-ci portent notamment sur le développement du cadre juridique, la numérisation des services, la facilitation de l'accès au foncier économique et la simplification des procédures administratives.

Il a également mis en avant la complémentarité des institutions chargées de l'investisse-

ment en Algérie. L'AAPI assure la promotion de la destination algérienne, le ciblage des investisseurs et le développement de partenariats, tandis que le guichet unique national de l'investissement prend en charge les procédures et les décisions relatives aux projets.

Les discussions ont également porté sur les perspectives d'attraction des investissements directs étrangers liés à l'intelligence artificielle. Les participants ont examiné les possibilités offertes par cette technologie pour améliorer le fonctionnement des agences de promotion de l'investissement et des zones économiques spéciales, ainsi que la qualité des services destinés aux investisseurs.

ALGER-SHANGHAI

Une ligne aérienne au service des échanges économiques

L'arrivée, hier matin, du vol inaugural d'Air Algérie reliant directement Alger à Shanghai marque une nouvelle étape dans le renforcement des relations entre l'Algérie et la Chine.

Au-delà de l'amélioration de la connectivité aérienne, cette nouvelle liaison entend faciliter les échanges économiques et commerciaux, en rapprochant les opérateurs des deux pays et en simplifiant leurs déplacements professionnels. D'une durée d'environ 14 heures, ce vol direct constitue un gain de temps significatif pour les hommes d'affaires, les importateurs et les entreprises entretenant des relations commerciales avec le marché chinois. Jusqu'à présent, les déplacements vers Shanghai nécessitaient une ou plusieurs escales, pouvant allonger le voyage de 4 à 8 heures supplémentaires. L'ouverture de cette ligne répond ainsi à un besoin concret des milieux économiques, pour lesquels la rapidité des déplacements et la multiplication des contacts directs représentent des facteurs importants dans le développement des partenariats et la conclusion de contrats. «Ce vol nous fait gagner un temps précieux», soulignent, plusieurs voyageurs algériens effectuant le déplacement pour des raisons professionnelles. Le premier vol a été assuré par un Airbus A330-900neo d'une capacité de 308 places, avec quelque 175 passagers à bord. Un démarrage jugé encourageant par les membres de l'équipage, qui y voient un signal positif pour le développement de cette liaison. Métropole économique de premier plan, Shanghai constitue une porte d'accès majeure au marché chinois, notamment dans les domaines industriel, commercial et technologique. Pour les entreprises algériennes, cette desserte directe devrait faciliter les déplacements liés à l'approvisionnement en équipements industriels, en matières premières et en produits manufacturés, tout en favorisant la prospection de nouveaux partenaires et la diversification des débouchés commerciaux. Dans un contexte marqué par l'intensification des relations économiques entre Alger et Pékin, la nouvelle liaison aérienne est appelée à



accompagner la dynamique des échanges bilatéraux. Les deux pays entretiennent des relations commerciales couvrant plusieurs secteurs, notamment les infrastructures,

l'industrie et les activités de production. La facilitation des déplacements pourrait ainsi contribuer à renforcer les contacts entre les entreprises, à accélérer les négociations

et à soutenir l'émergence de nouveaux projets d'investissement. Pour les opérateurs chinois, cette ligne offre également un accès plus direct au marché algérien et, au-delà, aux opportunités économiques qu'il présente.

L'amélioration des liaisons aériennes constitue, à cet égard, un levier de rapprochement entre les milieux d'affaires et un outil d'accompagnement des ambitions économiques des deux pays. Avec cette nouvelle desserte, Air Algérie étoffe son réseau en Chine, où elle assure déjà des vols directs vers Pékin et Guangzhou. L'ajout de Shanghai, important centre industriel et commercial, renforce ainsi la présence de la compagnie sur un marché stratégique et consolide les moyens de connexion entre les deux économies. Au-delà de sa dimension aérienne, le lancement de cette ligne traduit donc la volonté de rapprocher davantage les acteurs économiques algériens et chinois, en faisant de la connectivité un instrument au service du commerce, des investissements et du développement du partenariat bilatéral.

R. N.

AÉROPORT DE HASSI-MESSAOUD Reprise totale des vols

Les vols ont repris totalement, en début de semaine, à l'aéroport Krim-Belkacem de Hassi-Messaoud (Ouargla) après son homologation à la suite de la finalisation des travaux de renforcement et de réhabilitation de sa piste principale, ont indiqué, hier, les responsables de la direction régionale de la compagnie Air Algérie, à Ouargla. Un programme de 36 vols hebdomadaires, depuis et à destination de l'aéroport de Hassi-Messaoud, a été établi depuis le 25 octobre pour renforcer les dessertes de la région et prendre en charge les attentes

des passagers à destination d'Alger, Oran et In-Amenas (Illizi), a affirmé le directeur régional d'Air Algérie, Daoud Aïssa. Cette structure aéroportuaire avait repris partiellement ses activités à la mi-juin dernier, après finalisation des travaux d'aménagement et de réhabilitation de la piste principale avec la programmation de quatre vols/semaine, dont trois dessertes vers Alger et l'autre vers In-Amenas. La direction régionale d'Air Algérie est chargée de la gestion des vols au niveau de 7 aéroports, à savoir ceux d'Ouargla, Hassi-Mes-

saoud, Touggourt, Laghouat, El-Oued, Ghardaïa et El-Meniaa, a ajouté le même responsable en faisant état aussi de l'éventuelle révision des dessertes pour répondre aux attentes des passagers et aux exigences du transport aérien dans la région. Ces mesures interviennent dans le cadre des efforts visant le développement des activités de l'entreprise, l'amélioration de la qualité de ses prestations et la prise en charge des attentes des voyageurs, en plus du renforcement du transport aérien dans la région.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie mise sur les thérapies innovantes avec l'Allemagne

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, effectue, du 26 au 30 octobre, une visite de travail à Bergisch ladbach, en Allemagne, à la tête d'une délégation comprenant le directeur général du groupe Saidal, Younes Bouarara, ainsi que des cadres du groupe, afin d'examiner les moyens d'établir un partenariat stratégique pour la production de thérapies innovantes en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider la souveraineté sanitaire nationale et à renforcer les capacités de l'industrie pharmaceutique algérienne, consacrant ainsi la place de l'Algérie en tant qu'acteur majeur de la sécurité sanitaire à l'échelle africaine, précise le communiqué

ajoutant que le développement de thérapies innovantes et la localisation des biotechnologies avancées constituent des piliers essentiels de cette vision stratégique. Cette visite, effectuée à l'invitation du directeur général de la société Miltenyi Biotec, Boris Stofel, leader mondial dans le domaine des biotechnologies et de la thérapie cellulaire, s'inscrit également dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne et du développement des capacités nationales en matière de thérapies avancées. Elle constitue une première étape vers la création d'un pôle de référence en thérapie cellulaire en Algérie, précise la même source. Les entretiens entre Kouidri et le premier responsable de l'entreprise ont porté sur le développement de la thérapie par cellules souches en Algérie, une nouvelle génération de

traitements qui ouvre des perspectives de guérison aux patients atteints de certains types de cancer et d'autres maladies incurables. Dans ce contexte, le ministre a mis en avant les priorités stratégiques de l'Algérie en matière de thérapie cellulaire, notamment la localisation des traitements innovants, la réduction de leurs coûts, le renforcement de la souveraineté sanitaire nationale, ainsi que le développement des compétences et des technologies de pointe, ce qui permet d'améliorer la prise en charge des patients et de réduire le recours aux soins à l'étranger, avec l'ambition de créer un pôle régional au service de l'Algérie, de l'Afrique et du Moyen-Orient. Kouidri a affirmé que l'objectif ne se limite pas à l'acquisition d'équipements et de technologies modernes, mais englobe la mise en place d'un partenariat indus-

triel, scientifique et technologique durable, fondé sur le transfert de connaissances, la localisation de la technologie et le développement des capacités nationales afin de garantir la maîtrise progressive de ces thérapies avancées et de renforcer l'autonomie de l'Algérie dans ce domaine stratégique. De son côté, le directeur général du groupe Saidal, Younes Bouarara, a présenté les capacités industrielles et les expertises dont dispose le groupe, ainsi que les perspectives de sa contribution à la concrétisation de cette orientation nationale, en renforçant l'intégration entre les capacités de production nationales et les biotechnologies modernes. La visite a également permis de découvrir les installations de production de la société Miltenyi Biotec de prendre connaissance de ses capacités technologiques et de son expertise dans le domaine de

la thérapie cellulaire, en sus d'explorer les opportunités de coopération dans les domaines du transfert de technologie, de la formation spécialisée et du développement des capacités nationales. Ce partenariat complet et renforce la coopération existante avec l'Institut Karolinska en Suède, l'un des grands centres mondiaux de recherche médicale, auquel contribuent des compétences scientifiques algériennes de la diaspora dans les domaines de l'expertise scientifique, de la formation et de la recherche commune.

Ce partenariat permettra également d'établir une coopération intégrée associant l'Algérie, l'Allemagne et la Suède, et reliant technologie industrielle, recherche scientifique et compétences nationales, conclut le communiqué.

APS

OPEP+

Vers le maintien des quotas en décembre

L'alliance devrait reconduire ses objectifs de production lors de sa réunion prévue dimanche, tout en préparant les négociations sur les quotas de 2027, selon Reuters.

Les sept pays membres de l'OPEP+ chargés du suivi des ajustements de production devraient maintenir leurs objectifs de production pétrolière inchangés pour décembre. Cette option sera examinée lors d'une réunion par visioconférence prévue dimanche prochain, selon trois sources proches du dossier citées par Reuters.

La réunion réunira l'Algérie, l'Arabie saoudite, la Russie, l'Irak, le Koweït, le Kazakhstan et Oman. Les discussions porteront également sur la préparation des négociations relatives aux quotas de production pour 2027.

Aucune décision définitive n'a toutefois été prise, ont précisé les sources, qui ont requis l'anonymat.

LES EXPORTATIONS DU GOLFE PRENNENT

Cette perspective intervient alors que plusieurs producteurs du Golfe cherchent à augmenter leurs exportations pétrolières, après plusieurs mois de perturba-



tions liées à la guerre contre l'Iran. Malgré cette reprise, la plupart continuent de produire des volumes nettement inférieurs à leurs quotas.

Le niveau effectif de production des pays concernés demeure ainsi un enjeu majeur pour l'équilibre du marché pétrolier et les prochaines décisions de l'alliance.

L'OPEP+ regroupe les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et plusieurs producteurs alliés, dont la Russie. Selon Reuters, ni l'organisation ni les autorités russes n'avaient répondu dans l'immédiat aux demandes de commentaires.

LE PÉTROLE SOUS PRESSION

Les cours du pétrole ont clôturé en baisse mardi, après avoir évolué à proximité de leurs plus hauts niveaux depuis six mois.

Le Brent a cédé 91 cents, soit 0,8 %, à 115,81 dollars le baril. Le brut américain West Texas Intermediate (WTI) a reculé de 1,51

dollar, soit 1,46 %, à 101,76 dollars. Les deux références ont marqué le pas après les fortes hausses enregistrées vendredi. Le Brent avait alors progressé de plus de trois dollars, portant son gain hebdomadaire à 6 %, tandis que le WTI avait terminé la semaine en hausse de 2,3 %.

L'espoir d'une issue au conflit entre les États-Unis, l'entité sioniste, et l'Iran atténue les craintes de perturbations de l'approvisionnement et pèse sur les cours du pétrole. Toutefois, les tensions persistantes, l'enlisement des négociations et les risques d'une reprise des hostilités continuent de soutenir la prime de risque géopolitique, limitant le potentiel de baisse du brut.

Sur le plan technique, la tendance reste haussière à court terme, malgré des signes de consolidation. Le premier support se situe à 99,42 dollars, suivi de 96,97 et 94,98 dollars. À la hausse, le seuil de 103,39 dollars constitue la principale résistance à franchir pour prolonger la progression.

GAZ ALGÉRIEN

Prague veut doubler ses importations

La République tchèque envisage de porter ses achats de gaz algérien de 200 à 400 millions de mètres cubes. Cette perspective s'inscrit dans les discussions entre Sonatrach et le groupe tchèque CEZ sur l'extension de leur partenariat.

L'Algérie pourrait accroître ses livraisons de gaz naturel à la République tchèque. Prague envisage de doubler ses importations, pour les porter de 200 à 400 millions de mètres cubes, selon le vice-Premier ministre tchèque, Karel Havlíček, qui a fait état d'un accord de principe du président Abdelmadjid Teb-

bonne. Cette perspective intervient dans un contexte de renforcement des relations énergétiques entre les deux pays. Lundi à Alger, le P-dg de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, a reçu une délégation de la société tchèque CEZ, conduite par le président de son conseil d'administration, Daniel Beneš. Les discussions ont porté sur l'état d'avancement du contrat gazier liant les deux groupes et les possibilités de son extension, a indiqué mardi la compagnie nationale.

La rencontre s'est tenue en marge de la visite officielle en

Algérie du Premier ministre tchèque, Andrej Babiš. Les deux parties ont également examiné les perspectives d'élargissement de leurs relations commerciales à d'autres secteurs.

Conclu en 2024, le contrat prévoit l'approvisionnement de la République tchèque en gaz naturel algérien via le gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie. Il a été prolongé en 2025 pour une année supplémentaire, à compter du 1er octobre.

Pour Prague, l'augmentation des volumes importés vise notamment à diversifier les sources d'approvisionnement

et à limiter la dépendance à un nombre restreint de fournisseurs. « Plus nous avons de fournisseurs, plus nous diversifions les risques et plus nous pouvons exercer une pression sur les prix », a expliqué Karel Havlíček. Pour Sonatrach, une éventuelle hausse des livraisons renforcerait les débouchés du gaz algérien sur le marché européen. L'extension du contrat avec CEZ et l'exploration de nouvelles opportunités commerciales constituent ainsi des pistes de développement du partenariat énergétique entre Alger et Prague.

MICROENTREPRISES

NESDA veut multiplier par dix le financement

Près de 70 000 porteurs de projets ont été formés et accompagnés depuis 2025. L'agence propose de porter le plafond de financement des microentreprises à 20 millions de dinars.

La dynamique entrepreneuriale se poursuit en Algérie. Depuis octobre 2025, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a accompagné la création de 7 009 microentreprises, qui emploient actuellement près de 2 600 travailleurs, a annoncé mardi son directeur général, Bilal Achaacha.

Intervenant dans l'émission « L'invité de la matinale » de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, le responsable a souligné que l'agence entendait renforcer sa

contribution à la diversification de l'économie nationale, à la création de richesses et à la lutte contre le chômage.

Au-delà de la création d'entreprises, la NESDA mise sur la formation et l'accompagnement des porteurs de projets.

Depuis 2025, près de 70 000 bénéficiaires ont été pris en charge dans plus de 200 centres de développement de l'entrepreneuriat, implantés au sein des établissements universitaires et de la formation professionnelle.

Selon Bilal Achaacha, au moins 10 % de ces bénéficiaires et d'autres porteurs de projets devraient se lancer dans la création de microentreprises. L'objectif est de transformer les

compétences acquises et les idées entrepreneuriales en activités économiques concrètes. Sur le volet financier, le directeur général a fait état d'une hausse de 50 % des opérations de recouvrement des crédits au cours des deux dernières années. Les sommes récupérées doivent permettre de renforcer les capacités de financement de l'agence et de soutenir de nouveaux projets.

Le financement actuel accordé à chaque microentreprise est estimé à deux millions de dinars. Toutefois, la NESDA souhaite revoir ce plafond à la hausse.

Une proposition a ainsi été formulée pour le porter à 20 millions de dinars, afin de tenir

compte de l'évolution des coûts des équipements et des infrastructures nécessaires à la réalisation des projets.

Par ailleurs, le taux d'acceptation des dossiers atteint 90 % au niveau de la commission compétente, qui associe les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

À travers le renforcement de la formation, l'amélioration de l'accès au financement et le recouvrement des crédits, la NESDA ambitionne d'élargir le tissu des microentreprises et d'accroître leur contribution à l'économie nationale et à la création d'emplois.

RAMADHAN

Le sucre et l'huile sous haute surveillance

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé lundi une réunion de coordination avec les opérateurs économiques activant dans la production de sucre et d'huile alimentaire, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est tenue en présence de représentants des ministères du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ainsi que de l'Industrie, et de cadres centraux du département du Commerce intérieur. Les discussions ont porté sur les mesures préventives à mettre en place pour réguler l'approvisionnement et répondre à la demande durant le mois de Ramadhan, marqué par une hausse de la consommation des produits alimentaires.

À cette occasion, la ministre a insisté sur la nécessité de renforcer la concertation entre les différentes instances concernées et les opérateurs économiques, afin d'assurer la disponibilité des produits et de préserver la stabilité du marché national.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

L'Algérie renforce sa participation au capital callable

L'Algérie participe à l'augmentation générale du capital callable de la Banque africaine de développement (BAD), à hauteur de 453 119 actions, conformément au décret présidentiel n° 26-341 du 18 octobre 2026, publié au Journal officiel n° 75.

Le texte autorise la souscription de la République algérienne démocratique et populaire à cette opération. Le montant correspondant sera prélevé sur les fonds du Trésor public, selon les modalités prévues par la résolution de la BAD n° B/BG/2024/09 du 29 mai 2024.

FAF

Zetchi condamné à huit ans de prison ferme

L'ancien président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, a écopé de huit ans de prison ferme. Charef Eddine Amara a été condamné à la même peine, tandis que Djahid Zefizef a été condamné à six ans. Amara et Zefizef ont été placés sous mandat de dépôt à l'audience.

Par Redouane Hannachi

Le pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed a rendu, hier, son verdict dans l'affaire impliquant trois anciens présidents de la Fédération algérienne de football (FAF). Kheireddine Zetchi et Charef Eddine Amara ont été condamnés à huit ans de prison ferme, alors que Djahid Zefizef a écopé de six ans de prison ferme. La juridiction a également prononcé une amende d'un million de dinars à l'encontre de chacun des trois prévenus, ainsi que des mesures de confiscation. Charef Eddine Amara et Djahid Zefizef ont, par ailleurs, été placés sous mandat de dépôt à l'issue de l'audience. Au cours du procès, les anciens responsables de l'instance fédérale ont été interrogés sur plusieurs aspects de la gestion administrative et financière de la FAF, notamment les dépenses de fonctionnement, le recours à une agence de voyages tunisienne, le contrat d'équipementier avec Adidas, la location d'un appartement et la rémunération d'un ancien manager de la sélection nationale.

ZETCHI CONTESTE LES FAITS

Dès le début de son audition, Kheireddine Zetchi a rejeté les faits qui lui sont reprochés, tant au stade de l'enquête préliminaire que lors de l'instruction judiciaire. «Madame la présidente, je suis innocent des faits. Je n'ai commis aucun dépassement. Je n'ai fait que mon devoir de premier responsable de la FAF», a-t-il déclaré devant la juge. L'ancien président a défendu son bilan à la tête de la Fédération, mettant en avant les procédures internes encadrant les dépenses. Selon lui, chaque opération faisait l'objet de plusieurs étapes de validation avant d'être soumise à sa signature. Il a notamment rappelé que la FAF comptait quelque 120 employés durant son mandat. Interrogé sur le recours à l'agence tunisienne Concorde Voyages sans lancement d'un appel d'offres, Zetchi a justifié ce choix par



l'absence, selon lui, d'une prestation équivalente sur le marché algérien. « Faire un appel d'offres à qui ? Cette prestation n'existe pas en Algérie », a-t-il répondu.

LE CONTRAT ADIDAS AU CŒUR DES DÉBATS

Le dossier du partenariat avec l'équipementier allemand Adidas a également occupé une place importante dans les questions de la présidente. Zetchi a défendu les conditions du choix du partenaire et les négociations ayant permis, selon lui, d'améliorer la valeur de l'accord. Il a insisté sur la nature du contrat, affirmant qu'il s'agissait d'un partenariat en nature, fondé sur la fourniture d'équipements aux équipes nationales, et non sur le versement direct d'une somme d'argent. Les dépenses engagées durant la pandémie de Covid-19 ont également été évoquées. L'ancien dirigeant a soutenu que l'activité de la Fédération s'était poursuivie malgré les restrictions sanitaires, notamment à travers les rencontres des sélections nationales et des équipes de jeunes. Concernant la location d'un appartement, Zetchi a reconnu une faute, déclarant à la présidente : «J'ai com-

mis une faute, donc j'assume.»

La rémunération d'Amine Labdi, ancien manager de la sélection nationale, a constitué un autre volet de l'audition. Zetchi a affirmé que le contrat initial de ce dernier n'avait pas d'incidence financière. Entendu dans le cadre de la même affaire, Charef Eddine Amara a expliqué avoir décidé de lui accorder un salaire, estimant que ses compétences justifiaient cette rémunération et que le poste existait déjà. Dans son réquisitoire, le procureur de la République près le pôle financier et économique avait requis dix ans de prison ferme et cinq millions de dinars d'amende contre Kheireddine Zetchi. Il avait également demandé sept ans de prison ferme, assortis de la même amende, contre Charef Eddine Amara et Djahid Zefizef. Les avocats de la défense ont, pour leur part, contesté les arguments de l'accusation et tenté de remettre en cause les éléments présentés par le ministère public, lequel estimait que les preuves légales et matérielles étaient réunies contre les prévenus. La défense devrait interjeter appel du jugement devant la cour d'appel afin d'obtenir un réexamen de l'affaire.

R. H.

VIDÉOS PORTANT ATTEINTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Un accusé placé à l'hôpital Frantz-Fanon

Le tribunal criminel d'appel d'Alger, présidé par Mohamed Sendid, a annulé avant-hier la condamnation à cinq ans de prison ferme prononcée en première instance contre H. Si Sadek, un ancien employé de la Protection civile poursuivi notamment pour des faits liés à la diffusion de vidéos portant atteinte aux symboles de l'État. La juridiction a ordonné son placement à l'hôpital psychiatrique Frantz-Fanon de Blida, après avoir conclu à l'absence de responsabilité pénale au regard de son état mental au moment des faits. Cette décision intervient après l'examen de quatre expertises psychiatriques, établies par quatre spécialistes, qui ont conclu que l'accusé ne jouissait pas de ses facultés mentales au moment des faits qui lui étaient reprochés. À l'issue des délibérations, le tribunal a ainsi écarté sa responsabilité pénale et l'a blanchi des accusations examinées dans le cadre de cette procédure. L'affaire trouve son origine dans une enquête menée par les services

spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité. Les investigations auraient permis de découvrir plusieurs vidéos attribuées à l'intéressé, dont l'une le montrant en train de brûler une photographie du président de la République. Dans une autre séquence, il aurait appelé à la rébellion en référence aux événements du 5 octobre 1988. Une autre vidéo le montrerait le visage dissimulé, appelant le mouvement de contestation du Hirak à mettre un terme au régime en place. Selon les éléments de l'accusation, ces contenus auraient été transmis à des personnes présentées comme liées aux organisations Rachad et MAK, ainsi qu'à des individus recherchés par la justice algérienne, dont Amir Boukhars, Larbi Zitout, Mourad Tahari et Toufik Hassani. Lors de son passage à la barre, H. Si Sadek a reconnu avoir pris contact avec Larbi Zitout. Il a expliqué que ce dernier lui aurait promis une aide pour subir une intervention chirurgicale. L'accusé a toutefois nié avoir

reçu de l'argent dans le cadre de ces échanges. Dans son réquisitoire, le procureur général avait requis dix ans de prison ferme, estimant que les éléments de preuve réunis au cours de l'enquête et de l'instruction établissaient les liens reprochés à l'accusé avec des personnes présentées comme appartenant à des organisations terroristes. Le représentant du ministère public avait également souligné que certains des individus cités dans le dossier faisaient l'objet de mandats d'arrêt délivrés par la justice algérienne. La défense a, pour sa part, centré ses plaidoiries sur l'état psychique de son client, s'appuyant sur les conclusions des expertises médicales pour contester sa responsabilité pénale et solliciter son acquittement. La décision rendue par le tribunal tient ainsi compte des conclusions psychiatriques relatives à l'état mental de l'accusé au moment des faits.

R. H.

BLANCHIMENT D'ARGENT

Le procès d'une femme d'affaires renvoyé

Les magistrats de la chambre pénale de la cour d'Alger ont renvoyé, hier, le procès de L. Kahina, une femme d'affaires poursuivie dans une affaire d'escroquerie et de transferts illégitimes de capitaux. La mise en cause, actuellement détenue à l'établissement pénitentiaire de Koléa, est poursuivie pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment le trafic d'influence, le transfert illégal de capitaux de et vers l'étranger ainsi que le blanchiment d'argent. La chambre d'accusation de la cour d'Alger avait récemment confirmé l'ordonnance du juge d'instruction du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'Hamed concernant son maintien en détention. Elle avait également rejeté la demande de mise en liberté provisoire introduite par ses avocats, au motif qu'une telle mesure risquait, selon l'appréciation de la juridiction, d'entraver le bon déroulement de l'instruction. Le procureur général avait, pour sa part, requis la confirmation du mandat de dépôt. L'enquête préliminaire, menée par les éléments de la brigade économique et financière de la Gendarmerie nationale de Bab El Djedid, a porté sur les opérations financières imputées à la prévenue. Selon les éléments du dossier, les investigations auraient mis au jour des mécanismes présumés de transfert de sommes importantes vers l'étranger, avec notamment le recours à des prête-noms. La femme d'affaires faisait également l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par le magistrat instructeur du pôle pénal spécialisé dans les affaires liées à la lutte contre la corruption. Elle a finalement été interpellée à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, à son arrivée de l'étranger. Dans un autre volet de l'affaire, L. Kahina a été condamnée récemment par le tribunal de Sidi M'Hamed à cinq ans de prison ferme. Les faits d'escroquerie qui lui sont reprochés concernent notamment des promesses de vente d'appartements et de chalets dans des quartiers huppés de la capitale. Elle aurait fait croire à ses victimes qu'elle était en mesure de leur procurer ces biens immobiliers. Tout au long de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire, l'intéressée a contesté les accusations portées contre elle. Elle a notamment soutenu avoir respecté les procédures applicables aux transferts de capitaux de et vers l'étranger. Le dossier comporte également un volet relatif à l'interdiction de quitter le territoire national dont elle aurait fait l'objet. Malgré cette mesure, elle aurait réussi à quitter le pays avant d'être interpellée à son retour à Alger.

R. H.

TOURISME THERMAL

Les bains traditionnels ont attiré 3,1 millions de curistes

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a donné lundi à Guelma le coup d'envoi des travaux du Forum national sur le tourisme thermal, organisé sur deux jours.

La rencontre porte notamment sur la modernisation des infrastructures, l'amélioration des prestations et les perspectives d'investissement dans ce secteur. L'Algérie dispose de 282 sources thermales réparties sur 40 wilayas, de 36 stations thermales offrant une capacité d'accueil de 5.618 lits et de 28 hammams traditionnels répartis sur 18 wilayas. Ces données ont été présentées par Houria Meddahi, à l'ouverture du Forum national. La ministre a souligné l'importance de développer cette activité afin de diversifier l'offre touristique nationale et de renforcer sa contribution à l'économie. Elle a également insisté sur la nécessité

de moderniser les établissements thermaux, d'améliorer la qualité des services et de faciliter les investissements. Organisé les 26 et 27 octobre, ce rendez-vous réunit des représentants des différents secteurs concernés, des professionnels du tourisme thermal, des experts algériens et étrangers ainsi que des diplomates. Des participants venus notamment d'Italie, de Chine et d'Azerbaïdjan prennent part aux travaux. Selon les chiffres communiqués par la ministre, les 36 stations thermales recensées à l'échelle nationale assurent actuellement 2.564 emplois. Le secteur dispose également d'un potentiel d'investissement, avec 14 projets thermaux en cours de



réalisation.

Ces projets devraient permettre d'ajouter 2.366 lits à la capacité d'accueil nationale et de créer 1.155 emplois directs. La

ministre a indiqué que l'accompagnement des investisseurs et la levée des obstacles qui retardent le lancement ou l'achèvement de certains projets figurent parmi les

priorités pour valoriser les ressources disponibles.

Le secteur public occupe également une place importante dans cette activité. Les stations relevant du groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (GHTT) disposent d'une capacité totale de 2.997 lits et emploient 1.152 personnes, selon les données présentées à Guelma. Parmi ces établissements figure la station de Hammam Chellala, dans la wilaya de Guelma, qui dispose de 625 lits. D'autres stations sont implantées notamment à Bouhanifia, dans la wilaya de Mascara, à Hammam Rabi, dans la wilaya de Saïda, à Hammam Essalihine, dans la wilaya de Biskra, et à Hammam Guergour, dans la wilaya de Sétif.

SAISON ESTIVALE 2026

La GN, la DGSN et la DGPC présentent leurs bilans

Le bilan opérationnel des corps de la Gendarmerie nationale (GN), de la Sûreté nationale et de la Protection civile, relatif à la saison estivale 2026, a été présenté, hier lundi, lors d'une conférence de presse conjointe. Dans ce cadre, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protec-

tion civile (DGPC), le Lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, a indiqué que «50.805 accidents de la route ayant fait 803 morts et 34.300 blessés ont été enregistrés durant la période considérée». Les mêmes services ont recensé 171 décès par noyade, dont 89 sur des plages interdites à la baignade et 82 autres sur des plages

autorisées à la baignade.

De son côté, le représentant de la GN, le Lieutenant-colonel Aïssa Ailane, a présenté le bilan des interventions dans le domaine de la lutte contre la drogue et les substances psychotropes, précisant que les opérations menées dans ce cadre ont permis l'arrestation de 4.362 individus et le

démantèlement de 160 associations de malfaiteurs. Ces opérations se sont soldées également par la saisie de 1.482 kg de kif traité, de 1.480.348 comprimés psychotropes et de 11,86 kg de cocaïne. Pour sa part, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a enregistré la saisie de près d'une tonne et 349 kg de can-

nabis, de 352,72 kg de cocaïne et de 14.439.607 comprimés psychotropes.

Présentant le bilan des activités de la police des frontières, le Commissaire divisionnaire Rabah Zouaoui a fait état de la saisie de sommes d'argent estimées à 1.105.375 euros, 239.120 dollars et 28.155 livres sterling.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

8 décès et 234 blessés en 24 heures

Huit personnes sont décédées et 234 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, lundi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tipasa où deux personnes sont décédées et une autre blessée, suite à deux accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de cinq incendies, urbains et divers, à travers les wilayas de Constantine, Khenchela, Mascara, El-Bayadh et In Guezzam, selon le bilan. A signaler également l'intervention de la Protection civile pour prodiguer des soins de première urgence à huit personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant des appareils de chauffage de leurs domiciles, à travers les wilayas de Bouira et de Tébessa. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de 12 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

ENFANTS AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Coup d'envoi d'une manifestation sportive à Tipasa

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, accompagnée du ministre des Sports, Walid Sadi, a présidé lundi à Tipasa, le coup d'envoi d'une manifestation sportive pilote destinée à des enfants aux besoins spécifiques, filles et garçons. Les deux ministres ont donné le coup d'envoi de cette manifestation pilote au centre les Frères Soukane, dédié au regroupement et à la préparation de l'élite sportive à Fouka, en présence du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoula. Quelque 250 enfants représentant les wilayas d'Alger, de Tipasa, de Blida et de

Boumerdès y participent. Le programme de cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre d'un programme national conjoint entre les deux secteurs, prévoit des activités et des compétitions dans de nombreuses disciplines sportives telles que l'athlétisme (notamment le 100 mètres), le lancer en cloche, le basket-ball, le judo, la natation, le football, le handball, le volley-ball et le tennis de table, selon les organisateurs. Cette initiative, organisée dans le cadre de l'accord de coopération conclu entre les secteurs de la Solidarité nationale et des Sports, vise à promouvoir la pratique sportive chez les enfants aux

besoins spécifiques et à leur donner accès à des activités physiques, en particulier pour ceux pris en charge dans des établissements d'enseignement spécialisés, selon la même source. Cet événement illustre l'orientation commune des deux secteurs ministériels qui visent à faire du sport un véritable espace d'éducation, d'autonomisation et d'intégration, et à développer des mécanismes de coopération permettant de répondre aux besoins de cette catégorie d'enfants. Les manifestations se sont achevées par la remise de médailles et de prix aux lauréats, en reconnaissance de leurs résultats et de leurs

efforts, dans une ambiance de joie reflétant l'impact positif de cette expérience sportive sur les enfants et leurs entraîneurs. A titre d'information, les institutions spécialisées placées sous la tutelle du ministère de la Solidarité ont organisé, dans le cadre du programme national intersectoriel pour l'année scolaire 2026/2027, des matchs de démonstration et des compétitions sportives dans différentes wilayas du pays, au profit des enfants aux besoins spécifiques scolarisés, ainsi que des journées portes ouvertes dans les complexes et installations sportives relevant du secteur des sports.

SURVEILLANCE DES FEUX DE FORÊTS

La DGF envisage d'acquérir 140 drones

La Direction générale des forêts (DGF) compte acquérir 140 drones de fabrication locale en vue de leur mise en service dès la prochaine saison, dans le cadre de ses efforts visant à renforcer les moyens de prévention contre les feux de forêt, a indiqué lundi un responsable de la Direction. Lors d'une conférence de presse conjointe entre la DGF, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) et la Direction générale de la Protection civile (DGPC), consacrée à la présentation du bilan opérationnel de la saison estivale 2026, le sous-directeur

chargé de la protection du patrimoine forestier à la DGF, Said Fritas, a précisé que «la Direction générale des forêts poursuit ses efforts pour intégrer et utiliser les technologies modernes dans la surveillance grâce à des équipements de détection et de suivi, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les feux de forêt». Dans ce cadre, 35 drones ont déjà été acquis, dont 20 de type Aurès 700 fabriqués par l'Établissement de développement et de production des systèmes de technologie avancée (EDPS-TA), relevant du secteur des fabrications militaires, a fait savoir le même responsable, ajou-

tant que ces appareils ont été répartis sur les différentes wilayas, avec la formation de 85 agents forestiers à leur utilisation. Fritas a également fait état de démarches en cours pour l'acquisition de 140 autres drones du même type, dans le but de les déployer la saison prochaine. L'intervenant a également souligné que l'été 2026 a vu l'intégration de plusieurs autres technologies pour la protection des forêts, telles que le système de télédétection LIDAR pour la détection et le suivi des incendies et le système d'alerte précoce développé par la start-up algérienne Basseer.

L'ÉGYPTE AUTORISE L'ENVOI DE TROUPES EN ARABIE SAOUDITE

Les Houthis dénoncent une «déclaration de guerre»

Le Parlement égyptien a approuvé l'autorisation permettant au président Abdel Fattah al-Sissi d'envoyer des forces militaires en Arabie saoudite si Riyad en fait la demande. Une décision vivement critiquée par les Houthis, qui y voient une menace directe contre le Yémen, dans un contexte de tensions croissantes dans la région.

La Chambre des représentants égyptienne a approuvé l'autorisation donnée au président Abdel Fattah al-Sissi d'envoyer des troupes en Arabie saoudite, à la demande éventuelle des autorités saoudiennes. Cette décision a été adoptée lors d'une troisième séance à huis clos consacrée à l'examen de cette mesure, selon les informations rapportées par la presse.

Le vote s'inscrit dans un contexte régional marqué par l'intensification des tensions entre l'Arabie saoudite et les Houthis, mouvement yéménite soutenu par l'Iran. Le Caire affirme ainsi sa disponibilité à soutenir la sécurité du royaume saoudien, alors que les perspectives de désescalade restent incertaines.

L'ÉGYPTE MISE EN GARDE

La décision égyptienne a suscité une vive réaction de la part des Houthis. Mohammed Ali al-Houthi, membre du Conseil politique du mouvement Ansar Allah, a estimé que le soutien annoncé par l'Égypte à la défense de l'Arabie saoudite équivalait à une « déclaration de guerre » contre la République du Yémen.

Dans une déclaration faite dans la nuit de lundi à mardi, il a critiqué le décalage qu'il perçoit entre les initiatives diplomatiques visant à instaurer la paix dans la région et la possibilité d'un engagement militaire égyptien aux côtés de Riyad.

Pour les Houthis, l'éventualité d'un déploiement de forces égyptiennes en Arabie saoudite représente une évolution susceptible d'aggraver davantage le conflit. Cette réaction traduit leur opposition à



toute implication militaire supplémentaire dans la confrontation régionale.

L'autorisation parlementaire s'inscrit dans un cadre juridique précis. L'article 130 du règlement intérieur de la Chambre des représentants prévoit que l'envoi des forces armées égyptiennes dans le cadre d'une mission de combat à l'étranger nécessite l'approbation des deux tiers des membres du Parlement. La procédure prévoit également une séance à huis clos convoquée à la demande du président de la République, après consultation du Conseil de défense nationale.

De son côté, l'article 152 de la Constitution égyptienne dispose que le président, en sa qualité de commandant suprême des forces armées, ne peut déclarer la guerre ni envoyer des troupes dans une mission de combat hors des frontières nationales sans avoir consulté le Conseil de défense nationale et obtenu l'approbation des deux tiers des députés.

Les précédentes séances à huis clos consacrées à cette question avaient été marquées par l'abstention de plusieurs parlementaires. Le règlement intérieur autorise cette pratique, sous réserve du

dépôt écrit des motifs de l'abstention avant la clôture de la séance.

DES EFFORTS DIPLOMATIQUES

Cette évolution intervient alors que plusieurs acteurs régionaux affichent leur volonté de réduire les tensions. Lundi, le ministre saoudien de la Défense, le prince Khaled ben Salmane, a participé à une réunion à Téhéran avec des responsables iraniens, pakistanais et turcs. Les discussions avaient notamment pour objectif de favoriser une désescalade régionale.

La simultanéité de ces démarches diplomatiques et de la décision parlementaire égyptienne souligne les difficultés auxquelles se heurtent les initiatives de stabilisation. D'un côté, plusieurs pays cherchent à contenir les tensions par le dialogue ; de l'autre, les préparatifs et les déclarations liés à un éventuel engagement militaire alimentent les inquiétudes.

L'ampleur réelle de l'implication égyptienne dépendra notamment d'une éventuelle demande officielle de Riyad et des décisions qui seraient prises par les autorités compétentes. À ce stade, l'autorisation parlementaire ne signifie pas, à elle seule, que des troupes égyptiennes ont effectivement été déployées en Arabie saoudite.

Dans une région déjà fragilisée par les rivalités entre puissances et les conflits armés, cette décision pourrait néanmoins peser sur les relations entre Le Caire, Riyad, Téhéran et les Houthis, tandis que les perspectives d'un règlement politique du conflit yéménite demeurent un enjeu majeur.

R.I/agences

LIBYE

L'OACI lève ses restrictions sur l'espace aérien

Le ministère libyen des Transports a annoncé, lundi, la levée des restrictions et des avertissements de précaution concernant l'utilisation de l'espace aérien libyen, émis par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en 2015, dans le contexte de la guerre civile qui a secoué le pays.

Officiellement adoptée le 23 octobre, cette décision a été annoncée par le secrétaire général de l'OACI, Juan Carlos Salazar, lors de l'ouverture d'une réunion des directeurs généraux de l'aviation civile du Moyen-Orient, organisée à Doha. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, le ministère des Transports, basé à Tripoli, a expliqué que cette mesure résultait des progrès enregistrés récemment et de la confiance accrue dans les capacités de l'aviation civile libyenne. La Libye a plongé dans le chaos après la chute de Mouammar Kadhafi en 2011. Trois ans plus tard, une guerre civile a éclaté, divisant le pays entre deux administrations rivales, l'une dans l'est et l'autre dans l'ouest. Les affrontements de 2014 ont notamment causé des dégâts à l'aéroport international de Tripoli, où une vingtaine d'avions, dont des appareils Airbus, auraient été endommagés.

Le trafic aérien reste limité, seules quelques compagnies assurant actuellement des vols à destination et au départ de la Libye. Le ministère a précisé que la décision de l'OACI serait communiquée aux 193 États membres de l'organisation afin qu'ils en prennent acte et appliquent les nouvelles dispositions.

SOMALIE

Cheikh Mahmoud appelle l'opposition au dialogue

Le président somalien Hassan Cheikh Mohamoud a appelé l'opposition à engager un dialogue afin de parvenir à des solutions consensuelles sur les questions nationales, dans un contexte de tensions politiques autour du processus électoral prévu en 2027.

Cette initiative intervient quelques jours après le rejet par plusieurs forces politiques du calendrier électoral annoncé par les autorités, alors que le pays s'apprête à organiser des élections au suffrage direct, une première depuis plusieurs décennies.

Dans un message adressé à la population, le président a réaffirmé son engagement en faveur du développement du processus démocratique, de la mise en œuvre du principe « une voix par citoyen », ainsi que du renforcement du dialogue politique et de l'unité nationale. Selon l'Agence de presse somalienne, il a assuré que la porte des discussions restait ouverte afin de parvenir à des accords sur les questions nationales.

Le Conseil pour l'avenir de

la Somalie, qui regroupe des forces d'opposition, a toutefois exprimé son opposition au calendrier des élections des deux chambres du Parlement fédéral et de la présidence de la République. Il estime que ce calendrier a été établi à l'initiative du chef de l'État sans qu'un accord politique global ait été conclu sur les modalités d'un scrutin réalisable. La coalition a appelé à la reprise des négociations pour parvenir à un accord accepté par l'ensemble des partis politiques et bénéficiant du soutien des partenaires internationaux. Elle a également averti qu'elle pourrait recourir à d'autres mesures constitutionnelles et politiques si le président maintenait ses décisions, appelant la population à s'y opposer collectivement.

À la mi-octobre, la Commission électorale nationale indépendante avait annoncé la tenue des élections législatives et présidentielle en avril et mai prochains, selon le système du suffrage direct.

Au cœur du différend figu-

re également le mode de répartition du pouvoir. L'opposition demeure attachée au système de quotas claniques, qui prévoit un partage des sièges entre les quatre principaux clans du pays, tandis qu'une demi-part est réservée aux groupes ethniques minoritaires. Pour Ali Mahmoud Kalani, expert somalien des affaires africaines, un simple appel au dialogue ne suffira pas à résoudre la crise. Il estime que les autorités doivent prendre des mesures concrètes pour rétablir la confiance, définir un cadre électoral clair et garantir la participation des forces politiques ainsi que des administrations régionales.

Selon lui, un compromis conclu rapidement permettrait de préserver la stabilité des institutions et d'éviter que les désaccords ne dégénèrent en confrontation ouverte.

Les tensions politiques pourraient s'accroître si les différentes parties ne consentent pas à des concessions mutuelles, prévient l'expert. L'élargissement du fossé de

méfiance risque ainsi de réduire les possibilités d'un règlement avant les échéances électorales de 2027.

La présidence et le gouvernement ont déjà organisé plusieurs cycles de discussions avec l'opposition à Mogadiscio, avec le soutien de la Turquie et de pays occidentaux, sans parvenir à des résultats décisifs. Après l'annonce du calendrier électoral, le gouvernement avait affirmé avoir consacré les 18 derniers mois à préparer les consultations et assuré que les négociations se poursuivraient en vue d'un consensus plus large.

La capacité du gouvernement fédéral à surmonter cette crise dépendra notamment de sa disposition à faire preuve de souplesse politique et administrative, estime Ali Mahmoud Kalani. À ses yeux, imposer des choix sans obtenir un accord suffisamment large pourrait éloigner davantage d'acteurs politiques des autorités et approfondir les divisions au sein du système fédéral.

BALLON D'OR 2026

La surprise Harry Kane

Ce prix, décerné par le magazine France Football au meilleur footballeur de la saison, lui a permis de succéder au Français Ousmane Dembélé.

Harry Kane a remporté le Ballon d'Or 2026, avant-hier soir à Londres, au terme d'une saison exceptionnelle avec le Bayern Munich et la sélection anglaise. L'attaquant de 33 ans devance le Français Kylian Mbappé, deuxième, et l'Espagnol Lamine Yamal, troisième, déjouant ainsi les pronostics. Longtemps considéré comme l'un des meilleurs buteurs de sa génération sans avoir remporté de trophée collectif majeur, Harry Kane a franchi un cap décisif depuis son arrivée en Bavière. Après avoir enrichi son palmarès avec le Bayern Munich, l'international anglais ajoute désormais la plus prestigieuse distinction individuelle du football à sa collection.

UNE SAISON EXCEPTIONNELLE AVEC LE BAYERN

Le sacre de Kane récompense un exercice 2025-2026 particulièrement prolifique.



L'avant-centre anglais aurait inscrit 73 buts toutes compétitions confondues avec son club, tout en contribuant aux succès collectifs du Bayern Munich, notamment en championnat, en Coupe d'Allemagne et en Supercoupe.

Ses performances se seraient également illustrées sur la scène internationale. En Ligue des champions, il aurait inscrit 14 buts et délivré deux passes décisives. À la Coupe du monde, il aurait marqué six buts

et offert une passe décisive, selon les chiffres rapportés par So Foot.

Ces statistiques lui auraient également permis de remporter le trophée Gerd Müller, qui récompense le meilleur buteur de la saison.

MBAPPÉ ET YAMAL COMPLÈTENT LE PODIUM

Alors que Kylian Mbappé et Lamine Yamal figuraient parmi les principaux favo-

ris, les deux stars doivent finalement se contenter des deuxième et troisième places. Le Français et l'Espagnol sont ainsi devancés par Kane, dont la régularité et l'efficacité auraient marqué l'exercice écoulé.

Ce résultat confirmerait également l'importance accordée aux performances collectives dans cette édition, après les sacres de Rodri et d'Ousmane Dembélé lors des deux précédentes cérémonies.

UNE CONSÉCRATION SYMBOLIQUE POUR LE CAPITAINE ANGLAIS

Sacré dans la capitale de son pays, Harry Kane aurait également tenu à rendre hommage à Tottenham, le club qui l'a formé et révélé au plus haut niveau.

L'attaquant aurait aussi salué ses coéquipiers du Bayern Munich et ses partenaires de la sélection anglaise, dont il est le capitaine. Il aurait notamment souligné le rôle du travail et de la détermination dans cette consécration. Avec cette récompense, Kane deviendrait le premier Anglais à remporter le Ballon d'Or depuis Michael Owen, sacré en 2001. Vingt-cinq ans après son compatriote, le buteur bavarois inscrirait ainsi son nom au palmarès de ce trophée, au terme d'une carrière marquée par son efficacité devant le but, sa persévérance et sa quête de succès collectifs.

PORTUGAL

Cristiano Ronaldo dans la pré-liste pour novembre

Le capitaine portugais figure parmi les joueurs pré-convoqués pour les deux dernières rencontres de la phase de groupes de la Ligue des nations. Sa présence dans la liste définitive sera connue le 6 novembre.

Cristiano Ronaldo pourrait retrouver la sélection portugaise lors du prochain rassemblement international de novembre. L'attaquant d'Al-Nassr figure dans la liste préliminaire établie par le sélectionneur Jorge Jesus en prévision des deux dernières rencontres de la phase de groupes de la Ligue des nations, rapporte le média portu-

gais O Jogo. Le Portugal doit recevoir le Danemark le 14 novembre à Braga, avant de se déplacer au pays de Galles, le 17 novembre, à Cardiff. João Félix et Samu Costa, également joueurs d'Al-Nassr, figureraient eux aussi dans cette pré-liste.

La possible convocation de Ronaldo intervient après un épisode tendu lors du précédent rassemblement. En septembre, la star portugaise avait quitté le groupe à la veille de la rencontre face au Danemark, sur fond de différend avec le sélectionneur. Cette situation faisait suite à son absence

lors du match précédent contre la Norvège, disputé à Oslo.

UNE SUSPENSION QUI NE DEVRAIT PAS COMPROMETTRE SON RETOUR

Cristiano Ronaldo avait écopé d'une suspension de 30 jours prononcée par le conseil de discipline de la Fédération portugaise de football. Selon les informations rapportées, il avait déjà purgé 19 jours au moment de l'annonce de la sanction, soit 11 jours restant à effectuer. La suspension devant prendre fin le 30 octobre, le quintuple Bal-

lon d'or devrait être éligible sur le plan disciplinaire pour le rassemblement de novembre. La liste définitive du Portugal sera dévoilée le vendredi 6 novembre. Elle permettra de savoir si Jorge Jesus décide de retenir le capitaine portugais pour ces deux dernières échéances de la phase de groupes.

FC BARCELONE

Le Clasico ravive les doutes sur Flick et Deco

La défaite face au Real Madrid (1-2) a relancé le débat sur les choix tactiques de Hansi Flick et la stratégie de recrutement de Deco. Au-delà du résultat, ce revers met en lumière les limites de l'effectif catalan et l'absence de renforts dans un secteur clé.

L'entraîneur allemand mise sur une ligne haute pour réduire les espaces, maintenir la pression et récupérer rapidement le ballon. Cette approche ambitieuse exige toutefois des joueurs capables de couvrir de grandes distances et de maîtriser les appels adverses dans leur dos. À la moindre défaillance, les transitions rapides peuvent ainsi exposer les Blaugrana.

Le manque d'alternatives complique également la gestion des blessures, des suspensions et de la fatigue. Malgré la présence de jeunes éléments comme Pau Cubarsí et Gerard Martín, la question demeure : le groupe dispose-t-il des ressources nécessaires pour répondre durablement aux exigences de son entraîneur ?

LE MERCATO HIVERNAL EN LIGNE DE MIRE

Le Clasico souligne le décalage potentiel entre les ambitions de Flick et les moyens mis à sa disposition. Si le technicien allemand entend maintenir son système de jeu,

Deco devra évaluer les besoins de l'équipe pour lui permettre de rester compétitive sur tous les fronts.

Le mercato hivernal pourrait offrir une occasion de renforcer l'effectif, d'élargir les possibilités de rotation et de mieux gérer les échéances de la seconde moitié de saison. Reste à savoir si la direction barcelonaise décidera d'investir pour corriger ces fragilités ou si elle privilégiera la continuité. Au-delà du revers face au Real Madrid, le débat porte désormais sur la cohérence entre la politique de recrutement du Barça et les exigences du projet sportif de Hansi Flick.

MANCHESTER UNITED

Carrick, un avenir incertain

La lourde défaite face à Bournemouth (0-3) accentue la pression sur Michael Carrick, dont l'avenir sur le banc de Manchester United serait désormais incertain. Selon la presse britannique, les dirigeants étudieraient notamment les profils d'Eddie Howe et de Julian Nagelsmann pour lui succéder. Howe séduirait par sa connaissance de la Premier League et sa capacité à structurer un collectif, tandis que Nagelsmann représenterait une option ambitieuse sur le plan tactique. Jamie Carragher plaiderait, de son côté, pour un changement rapide et privilégierait Unai Emery, actuellement à la tête d'Aston Villa. La décision dépendrait désormais des responsables sportifs du club et de Sir Jim Ratcliffe.



TURQUIE

Trabzonspor renverse Rizespor

Mené de deux buts, Trabzonspor a signé une remontée spectaculaire face à Rizespor (4-3), au stade Çaykur Didi, lors de la huitième journée du championnat turc. Grâce à ce succès, le club s'est provisoirement hissé à la deuxième place avec 19 points, tandis que Rizespor reste 13e avec 10 unités. Après avoir encaissé deux buts de Gennaro Borrelli (12e, 32e), Trabzonspor a réagi dès la reprise grâce à Melih Kabasakal (49e) et Aral Şimşir (51e). Franculino Djú a ensuite donné l'avantage aux siens à la 58e minute, avant l'égalisation de Kazım Laçi à la 68e. Djú a finalement inscrit le but de la victoire à la 83e minute, signant un doublé décisif.

TENNIS

Gaël Monfils officialise sa retraite

Gaël Monfils a confirmé avoir mis fin à sa carrière le 5 octobre et annoncé un hommage le 3 novembre, lors du Masters 1000 de Paris, à La Défense. La Fédération française de tennis célébrera à cette occasion un joueur qui a remporté 13 titres sur le circuit principal et atteint deux fois les demi-finales en Grand Chelem. Âgé de 40 ans, l'ancien numéro 6 mondial a expliqué que sa séparation avec Elina Svitolina avait pesé dans sa décision, affectant son équilibre psychologique et sa capacité à se préparer pour la compétition. Finaliste du tournoi parisien en 2009 et 2010, Monfils fera ses adieux au public français à l'occasion d'un hommage annoncé comme un « gros show ».

MONDIAL U15

L'Algérie défie la Guinée

Les joueurs de Karim Ziani abordent les seizièmes de finale de la Ligue A avec l'ambition de poursuivre leur parcours.

La sélection algérienne U15 confirme ses ambitions en Azerbaïdjan. Après ses victoires face à l'Argentine (1-0), au Suriname (5-0) et au Taipei chinois (5-0), les jeunes Fennecs ont enchaîné avec un nouveau succès contre le Malawi (4-0), avant-hier, lors de la quatrième journée de la compétition.

Sous la conduite de Karim Ziani, les jeunes Algériens affichent un bilan convaincant, marqué par leur efficacité offensive et leur solidité collective. Ce parcours leur permet d'aborder la phase à élimination directe de la Ligue A, où ils retrouveront la Guinée en seizièmes de finale, mercredi à 11h30, heure algérienne.

UN CHOC AFRICAIN POUR LES FENNECS

L'opposition face à la Guinée s'annonce comme un test important pour les coéquipiers d'Abdelkarim



Meharzi. Les Guinéens ont également réalisé un premier tour solide, avec notamment une large victoire face à Singapour (6-0). Les deux sélections devront donc confirmer leurs bonnes dispositions pour espérer atteindre les huitièmes de

finale.

Le Maroc sera lui aussi engagé dans un duel continental face au Cameroun, tandis que le Ghana affrontera la Corée du Sud, l'Égypte crociera l'Albanie, l'Angola sera opposé à la Tchéquie et le Kenya

défiara la Pologne.

UN FORMAT INÉDIT POUR FAVORISER LA FORMATION

Organisée du 24 au 30 octobre en Azerbaïdjan, la première édition de la Coupe du monde-Festival FIFA U15 réunit près de 190 sélections. La compétition se déroule au format du football à huit, avec deux périodes de 20 minutes.

À l'issue de la première phase, les équipes sont réparties dans six niveaux, de la Ligue A à la Ligue F, selon leurs résultats. Aucune sélection n'est éliminée à ce stade : chacune poursuit le tournoi dans sa division et dispute des rencontres de classement. Seule la sélection victorieuse de la Ligue A sera officiellement sacrée championne du monde U15. Pour l'Algérie, l'objectif est désormais de franchir l'obstacle guinéen et de poursuivre une aventure jusque-là marquée par quatre victoires consécutives.

LIGUE DES CHAMPIONS ASIATIQUE

Aouar s'illustre

Houssem Aouar a permis à Al-Ittihad de revenir au score face au Neftchi Fergana, en Ouzbékistan, lors de la troisième journée de la phase de ligue de la Ligue des champions asiatique Élite. L'international algérien a inscrit un superbe but de la tête à la 34e minute, après l'ouverture du score sur penalty de la formation ouzbèke (17e). Cette réalisation porte le bilan du milieu offensif à trois buts et deux passes décisives en 14 apparitions toutes compétitions confondues. Al-Ittihad espérait ainsi décrocher sa première victoire dans cette phase de ligue, après un nul contre Al-Shamal (1-1) et une défaite face à Shabab Al-Ahli (1-2).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION DE LA CAF (TIRAGE) L'USM Alger et le CRB dans le chapeau 1

L'USM Alger figure dans le chapeau 1 de la Coupe de la Confédération de la CAF 2026/2027, en prévision du tirage au sort qui se tiendra ce mercredi au siège de la Fédération égyptienne de football (EFA), au Caire (Egypte).

Détenteur du trophée de l'édition 2026, l'USMA a bénéficié du forfait général de la formation équato-guinéenne des Panthers FC. Initialement prévue en aller-retour, la double confrontation qui devait se clôturer ce week-end a été annulée par l'instance africaine après la décision du club adverse de se retirer de la compétition pour des contraintes

financières majeures.

Grâce à son statut, l'USM Alger intègre directement le chapeau 1 pour le tirage au sort des poules. Le club algérois y figurera aux côtés de grosses écuries continentales comme Al Ahly d'Egypte, affirmant son ambition de conserver sa couronne africaine. La quatrième et dernière place de ce Chapeau 1 sera attribuée au vainqueur de la confrontation en retard qui opposera le CR Belouizdadaux Mauritanien de l'AS Douanes.

Le coup d'envoi de la phase de groupes est programmé pour la fin du mois de novembre.

COMPOSITION COMPLÈTE DES QUATRE CHAPEAUX :

Chapeau 1 : USM Alger (Algérie), Al Ahly (Egypte), AS FAR (Maroc), CR Belouizdad (Algérie) ou AS Douanes (Mauritanie).
Chapeau 2 : AS Maniema Union (RDC), Raja Casablanca (Maroc), CS Sfaxien (Tunisie), Azam FC (Tanzanie).
Chapeau 3 : Al Ahli Tripoli (Libye), Singida Black Stars (Tanzanie), Primeiro de Agosto (Angola), Black Bulls (Mozambique).
Chapeau 4 : ASKO de Kara (Togo), Durban City FC (Afrique du Sud), Real Bamako (Mali), Red Arrows (Zambie).

MC ALGER Khaled Benyahia sur le départ

Le feuilleton Khaled Benyahia semble connaître son épilogue au MC Alger. Malgré la qualification du Doyen pour la phase de groupes de la Ligue des champions africaine, l'entraîneur tunisien aurait définitivement décidé de quitter la barre technique du club.

Toutefois, son départ ne devrait pas intervenir dans l'immédiat, puisque le technicien est toujours en poste, et il a dirigé le match d'hier face à l'US Biskra, et devrait aussi coacher le MCA lors du prochain match contre l'USM Khenchela, avant de céder sa place à un nouvel entraîneur.

Selon les informations qui circulent autour du club algérois, Benyahia a rencontré, samedi passé, les dirigeants du MCA et leur a fait part de sa décision de mettre un terme à son aventure à la tête de l'équipe. Les deux parties auraient ainsi convenu d'assurer une transition dans les meilleures conditions, afin de permettre à la direction de préparer sereinement la nomination de son successeur.

Cette décision intervient dans un contexte particulier. Si le Doyen vient de décrocher une qualification importante pour la phase de groupes de la Ligue des champions, les relations entre le technicien tunisien et une partie des supporters se sont sensiblement détériorées ces dernières semaines. Les critiques répétées à son encontre auraient

fini par peser sur sa situation, au point de le convaincre qu'il était devenu indésirable auprès d'une frange du public moulou-déen.

LAKHDAR ADJALI EN POLE POSITION ?

La direction moulou-déenne devra désormais trouver le profil adéquat pour poursuivre le travail engagé et répondre aux ambitions du club, aussi bien sur la scène nationale que continentale.

La qualification pour la phase de groupes de la Ligue des champions constitue, à ce titre, un acquis important, mais elle impose également de nouvelles exigences sportives.

Le MCA est d'ailleurs assuré de percevoir au minimum 700 000 dollars grâce à cette qualification, un montant susceptible d'augmenter en fonction de son parcours dans la compétition. Les primes peuvent atteindre 900 000 dollars pour les équipes qualifiées en quarts de finale et 1,2 million de dollars pour celles qui accèdent aux demi-finales. Entre le départ annoncé de Benyahia et la recherche de son successeur, dont certaines parties évoquent la piste Lakhdar Adjali, le Doyen s'apprête ainsi à ouvrir un nouveau chapitre de sa saison, avec l'ambition de préserver sa stabilité et de poursuivre son aventure africaine dans les meilleures conditions.

TROPHÉE KOPA 2026

Ibrahim Maza dans le top 10 mondial



Pour sa première saison à Leverkusen, Maza a disputé 44 rencontres toutes compétitions confondues, inscrivant cinq buts et délivrant six passes décisives. Avec l'Algérie, il a également signé deux buts et une passe décisive lors de la CAN 2025, avant de participer aux quatre matches des Verts au Mondial 2026.

ÉLIMINATOIRES CAN-2027

Le Togo prépare sa double confrontation avec l'Algérie

Le sélectionneur des Éperviers dévoilera sa liste définitive le 3 novembre,

Le sélectionneur du Togo, Patrice Neveu, a dévoilé, hier, une présélection de 31 joueurs en prévision de la double confrontation face à l'Algérie, dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2027, programmée les 14 et 17 novembre. Cette première liste comprend quatre gardiens, douze défenseurs, huit milieux de terrain et sept attaquants.

En défense, Lilian Brassier, qui évolue à l'Eintracht Francfort, figure parmi les joueurs retenus provisoirement, tout comme Pierre Nadjombe (FC Magdebourg), Kevin Boma (RB Salzbourg) et Henri Koudossou (Arminia Bielefeld).

Au milieu de terrain, Patrice Neveu a notamment présélectionné Karim Dermane (ESTAC Troyes), Kodjo Aziangbe (Shanghai Port FC) et Sadik Fofana (Lecce). En attaque, Kevin Denkey (FC Cincinnati), Thibault Klidjé (Hibernian



FC) et Kodjo Fo-Doh Laba (Al Sharjah) figurent parmi les principales options offensives.

Les Éperviers recevront les Verts le 14 novembre à Tizi Ouzou, avant de les retrouver le 17 novembre à Lomé, pour le match retour.

Patrice Neveu annoncera sa liste définitive le 3 novembre, lors d'une conférence de presse prévue à 10 heures au stade de Kégué. Le technicien français devra alors arrêter son groupe pour ces deux rendez-vous décisifs dans la course à la qualification pour la CAN-2027.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT
1- Capitale africaine - Dirigea. 2- On peut s'en passer si on a un passe-partout - Font partie de la famille.
3- Petits rongeurs - Celui des oiseaux est le vautour.
4- Préposition - Préfixe exprimant un mouvement en arrière. 5- Qui contient de la soude - Organe de sens.
6- Crainte - Il s'explique avec les gestes. 7- Fait passer d'un récipient dans un autre - La meilleure carte. 8- Les habitants son les oiseaux - Grand-mère. 9- Menue grêle - Quand on le garde c'est qu'on est malade. 10- Aise en écriture anglaise - Force d'un Etat.

VERTICALEMENT
1- Ancien nom de port palestinien - On y trouve du sable et des rochers. 2- Range - Partira. 3- Démonstratif - Façonnes. 4- Militairement, on le reçoit sans rechigner - Pronom personnel. 5- Douze mois - Trait partant d'un corps lumineux. 6- «est» allemand - Ville algérienne.
7- Pronom personnel - Battue violemment.
8- Emprisonne - Ville d'Allemagne. 9- Préfixe signifiant nouveau - On l'appelle la botte européenne.
10- Celui des morts est le cimetière - Port de l'Hérault en France.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Rhinocéros Rhinocéros Rhinoséros Rhinoséros	Herbauriste Herboriste Herbboriste Herborriste
Insubmerssible Insubmersible Insubbmersible Insubmercible	Jactonce Jacktance Jactonce Jactance

Les mots fléchés

INCAPABLE D'UNE SEULE COULEUR	PRIT LE SEIN PRESTIDI- GITATEUR	RAYÉ	PLAISAN- TÉE QUELQU'UN	RÈGLE DE CONDUITE TEMPS DE VACANCES	SOMMET S'EFFOR- CERA (S')	PORTÉ AVEC VIOLENCE
CHOIX ENTRE DEUX POSSIBILITÉS RENDU UNI	PETIT DE VACHE BOURRICOT	PUNIT DONS PROVISOI- RES	ARBRIS- SEAUX PETITS CORPS CÉLESTES	FONDE	VENDEUSES DE CRÈMES	RÉPÉTÉES SANS CESSE
VOIE RAPIDE COLÉOPTÈRE NUISIBLE	TÉLÉFILM À ÉPIISODES ENTRE AUTRES	REFUS DE MOUFLET REPLIS	ROULE À PARIS SOURCE DU VIN	PAGAIE SANS EFFETS	EN BOURGO- GNE HABITATION	
NON TRAITÉ MOUVEMENT	AVANT DO MOT DE DIPLOME	PRÊTRES CELTES LES SIENS	EXISTERA	LOCH À MONSTRE PETIT SAINT	DO	
VÊTEMENT DE PLUIE	LES MIENS PARASITE EN TÊTE	ÉTOFFE BOUGÉ	APRÈS BIS	ARTÈRE URBAINE	AVIONS À RÉACTION	
BARATIN DÉGUSTA- TEURS						

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
Se porte dans les grandes occasions

ACHAT	DÉROBADE	QUEL
AMIE	ECOLE	RÉEL
ANNÉE	ENGLOBER	RÉSORBER
ASPHODÈLE	FUGUER	RHINOCÉROS
ASSISTANAT	GOVERNANT	RIVAGE
ASTIGMATE	HÉMOPHILE	ROMAINE
ASTRAKAN	LACRYMALE	SALON
BENZÈNE	LAIT	SAUVETAGE
BERCAIL	LASAGNES	SCEAUX
BIOSPHERE	LAVER	SÉQUOIA
BOUTON	MARDI	SÉRUM
BRIQUE	MÉCHANT	SOULIGNER
CADENASSER	MÉNAGE	SOURD
CAMPÉ	NITRE	SUITE
CHAUSSON	OCCIS	SUSPENS
CIME	OCRE	TALUS
COMPTABLE	OMISSION	TRANSPLANT
CONCERTO	OTARIE	TRIER
COQUILLE	OUTRÉ	USER
COURT	PATATE	VOICI
COUVERCLE	PICOT	

T	N	A	N	R	E	V	U	O	G	S	O	R	E	C	O	N	I	H	R
R	A	S	P	H	O	D	E	L	E	C	O	M	P	T	A	B	L	E	A
A	A	E	T	R	A	I	T	N	O	S	S	U	A	H	C	R	C	S	
N	S	S	E	S	E	L	B	A	V	E	R	C	N	I	M	O	E	O	S
S	U	B	T	N	E	C	A	M	P	E	I	I	R	N	M	M	S	U	I
P	S	E	D	R	E	I	O	V	E	M	T	E	O	I	A	F	O	V	S
L	P	R	E	R	A	Z	R	E	R	I	T	S	R	U	S	R	E	T	
A	E	C	R	T	U	K	N	A	E	R	U	S	D	G	A	O	B	R	A
N	N	A	O	T	I	O	A	E	T	O	I	I	U	L	U	U	E	C	N
T	S	I	B	R	O	U	S	N	B	O	S	E	O	T	T	L	R	L	A
R	E	L	A	U	K	I	S	R	N	E	R	N	R	O	A	I	E	E	T
E	L	E	D	O	C	E	I	R	N	T	N	E	C	I	E	G	L	O	E
S	L	T	E	C	R	V	E	G	I	T	N	I	T	G	A	N	I	T	T
S	I	A	O	U	A	B	A	C	A	I	P	A	A	C	A	E	H	R	A
A	U	T	M	G	O	S	I	L	L	R	N	N	H	M	R	R	P	E	M
N	Q	A	E	L	A	O	U	E	E	N	E	A	I	C	O	N	O	C	G
E	O	P	G	L	V	S	U	S	E	M	T	E	O	G	E	R	M	N	I
D	C	N	B	R	I	Q	U	E	A	I	O	U	Q	E	S	M	E	O	T
A	E	S	C	E	A	U	X	E	G	A	T	E	V	U	A	S	H	C	S
C	L	A	C	R	Y	M	A	L	E	E	R	E	H	P	S	O	I	B	A

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
ENCOURUE - IVRE - HORTENSIA - IS - BANC - MEANDRES - BIERES - TUE - O - GIFLES - NECTAR - TEES - TORSADE - FERTILE - V - PO - E - NE - TETARD - BD - REGAIN - GAI - EPI - IMBIBE - J - ABUSIF - ERE - LO - ON - DENT - NAIN - TRACCERA - M - CV - DI - MESSAGERS - PESO - REALISEE - REND - AMER - RN - MARTEAU - SOFAS.

VERTICALEMENT
INHABITE - DEBORDERA - CONIFERE - PUNAI-SER - PORCELET - RIS - C - ONT - UT - RESINE - IDEM - DE - CREMES - LEGIFERER - A - UNES - TE - AM - NASEAU - PESA - NO - TIBET - SAM - INTERVENIR - MALES - VIADUCS - T - BEN - GIRO - B - RETAPAGE - ACES - F - BRIE - ADORA - LIVRERA - ESSORE - DIJON - SENS.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- AARON - ACTE 2- BRU - ASSAUT 3- EDEN-TE - SEA 4- LE - ATLAS - L 5- NOTE - REVE 6- ETNA - AIRE 7- N - GLAND - NE 8- FIL - NIE-RAS 9- EDESSE - UNS 10- RESO - RENTE.

VERTICALEMENT
1- ABEL - ENFER 2- ARDENT - IDE 3- RUE - ONGLES 4- O - NATAL - SO 5- NATTE - ANS 6- SEL - ANIER 7- AS - ARIDE - E 8- CASSE - RUN 9- TUE - VENANT 10- ETALE - ESSE.

4x4 Rétrécissement - Molletière Sécessionniste - Apocalyptique

BIFFE-TOUT : VENIR

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN AFRIQUE

Beaucoup reste à faire

L'Afrique abrite 18% de la population mondiale, mais ne représente que 0,6% de la capacité mondiale des centres de données.

Dans son dernier Africa Economic Update, publié début octobre, la Banque mondiale consacre une étude entière à l'intelligence artificielle.

Seuls 5% environ des centres de données africains sont prêts pour l'IA. Et le continent fournit à peine 2% des données qui servent à entraîner les modèles dans le monde. Le Maroc vise 100 milliards de dirhams de valeur ajoutée et 200 000 talents formés d'ici à 2030, avec la Nexus AI Factory près de Casablanca (1,2 milliard de dollars, Nvidia comme fournisseur de puces).

L'Égypte veut porter les TIC à 7,7 % du PIB et former 30 000 spécialistes de l'IA d'ici à 2030. L'Algérie mise sur des modèles souverains et l'extension de ses centres de calcul. La Banque mondiale conditionne les investissements à une électricité fiable et abordable, à la gouvernance des données et à une mutualisation régionale.

LE KENYA, LE NIGERIA ET L'AFRIQUE DU SUD EN TÊTE

Dans la région, l'activité liée à l'IA reste concentrée au Kenya, au Nigeria et en Afrique du Sud. Ces trois pays captent l'essentiel du capital-risque et de la production scientifique. La Banque mondiale recommande d'adapter aux besoins locaux des applications peu coûteuses.

Pas question de rivaliser sur les modèles de pointe. Elle cite l'exemple de Darli AI, l'outil du ghanéen Farmerline, qui a touché 110 000 agriculteurs dans plus de 27 langues en huit mois. Une preuve que l'utile prime sur le spectaculaire. Le rapport ne couvre pas l'Afrique du Nord, rattachée à une autre région de la Banque mondiale. Trois pays y ont pourtant engagé des plans nationaux. Le Maroc a dévoilé en janvier sa feuille de route «Maroc IA 2030».

Le Caire a lancé en janvier 2025 sa stratégie nationale d'IA 2025-2030 pour porter la part du secteur des TIC à 7,7% du PIB et disposer de 30 000 spécialistes de l'IA en 2030.

Le Maroc ambitionne de générer 100 milliards de dirhams de valeur ajoutée, de créer 50 000 emplois directs et indirects et de former ou certifier 200 000 talents d'ici à 2030. Cette stratégie s'appuie notamment sur un réseau d'instituts baptisés Jazari.

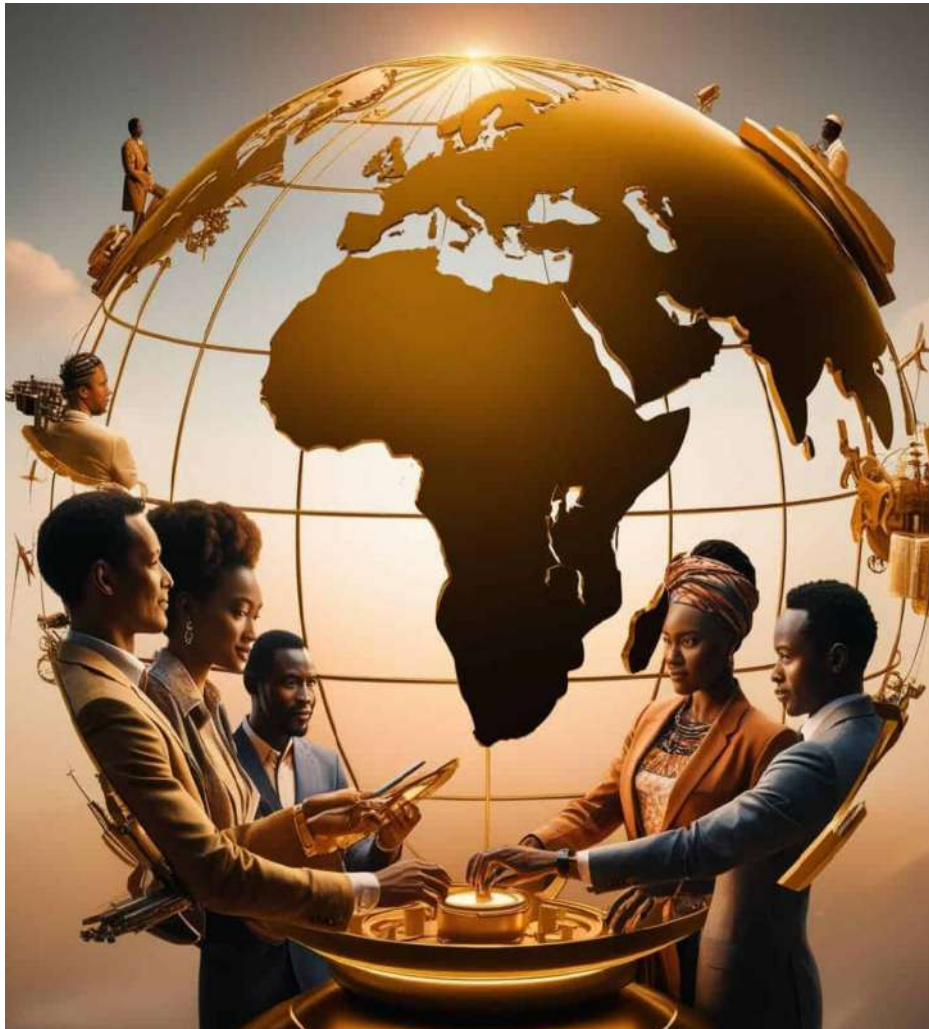
En avril, en marge du Gitex Africa de Marrakech, le gouvernement marocain a signé un accord avec Nexus Core Systems pour la construction de la Nexus AI Factory près de Casablanca. Le projet prévoit un investissement initial de 1,2 milliard de dollars et une capacité visée, à terme, de 500 mégawatts. Nvidia, qui doit fournir les puces, a confirmé le projet fin septembre. Le site ambitionne de commercialiser des capacités de calcul à l'échelle de la zone Europe, Moyen-Orient et Afrique.

Le Caire a lancé en janvier 2025 sa stratégie nationale d'IA 2025-2030 pour porter la part du secteur des TIC à 7,7% du PIB et disposer de 30 000 spécialistes de l'IA en 2030.

L'ALGÉRIE MISE SUR DES CAPACITÉS SOUVERAINES

L'Algérie a, pour sa part, engagé la formalisation de sa stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle. Le gouvernement a examiné, le 25 mai, un projet de stratégie articulé autour des données, des infrastructures numériques et du développement des compétences.

Début août, une réunion de coordina-



tion présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a retenu parmi les priorités le développement de modèles d'IA souverains et l'extension des centres nationaux de calcul.

L'enjeu est de renforcer les capacités nationales, de réduire la dépendance technologique et de favoriser l'émergence de solutions adaptées aux besoins du pays. La réussite de cette démarche dépendra toutefois de la disponibilité des infrastructures, de la qualité des données, de la formation des spécialistes et de la capacité à transformer la recherche en applications concrètes.

L'ÉLECTRICITÉ D'ABORD

La Banque mondiale pose une condition simple. Investir dans la puissance de calcul rapportera peu sans électricité fiable et abordable. Ni sans gouvernance des données. Elle plaide pour une mutualisation régionale des investissements. La plupart des pays sont trop petits pour financer seuls des centres de données. Une vérité qui vaut pour le Maghreb comme pour le reste du continent.

Selon l'Africa Data Centres Association, la capacité installée sur le continent devrait tripler d'ici à 2030. Mais sa part du total mondial ne dépassera pas 0,6%. Car les investissements s'accroissent aussi aux États-Unis, en Europe et en Asie. Autrement dit, l'Afrique court. Mais le peloton de tête court plus vite. Le retard se creuse, même quand les chiffres progressent.

Le message de la Banque mondiale est clair. L'IA n'est pas une fin en soi. C'est un outil au service du développement. À condition de miser sur l'électricité, les compétences et la gouvernance. Sans ces trois piliers, les data centers ne seront que des coquilles vides.

L'Algérie, le Maroc et l'Égypte l'ont com-

pris. Reste à savoir si le reste du continent suivra. L'Afrique abrite 18% de la population mondiale mais seulement 0,6% de la capacité mondiale des centres de données, et fournit à peine 2% des données d'entraînement des modèles. Seuls 5% des centres de données africains sont prêts pour l'IA, selon l'Africa Economic Update de la Banque mondiale publié le 6 octobre.

UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE 1 000 MILLIARDS DE DOLLARS

Selon l'édition d'octobre 2026 de l'état des lieux de l'économie africaine de la Banque mondiale, l'IA pourrait, dans un scénario très ambitieux, ajouter jusqu'à 1 000 milliards de dollars au PIB africain d'ici à 2035, créer 35 à 40 millions d'emplois numériques et générer près de 150 milliards de dollars de recettes fiscales annuelles. Mais pour atteindre ce potentiel, le continent doit d'abord combler ses déficits en connectivité, électricité, données, compétences et capacités de calcul.

Selon le Groupe de la Banque mondiale, l'intelligence artificielle pourrait devenir un puissant moteur de croissance pour l'Afrique subsaharienne. Productivité, agriculture, santé, éducation, finance ou encore énergie, les applications se multiplient et ouvrent de nouvelles perspectives pour les entreprises et les États.

L'enjeu dépasse désormais la seule transformation numérique. La Banque mondiale estime que dans un scénario très ambitieux d'exploitation du potentiel de l'IA, cette technologie pourrait contribuer à hauteur de 1 000 milliards de dollars supplémentaires au PIB de l'Afrique d'ici à 2035, tout en créant 35 à 40 millions d'emplois numériques et près de 150 milliards de dollars de recettes fiscales par an. Mais ce scénario reste conditionné à une accélération de l'adoption.

Avec le niveau actuel de préparation du

continent, l'impact cumulé de l'IA sur le PIB au cours de la prochaine décennie serait beaucoup plus limité, entre 0,2% et 4%, selon les estimations citées par la Banque mondiale. Mais derrière cet immense potentiel se cache une réalité moins favorable : l'Afrique reste largement en retard sur les infrastructures indispensables au déploiement de l'IA.

900 MILLIONS D'AFRICAINS ENCORE PRIVÉS D'INTERNET

Le principal obstacle est d'abord infrastructurel. Environ 900 millions d'Africains ne sont toujours pas connectés à Internet. Le continent représente pourtant 18% de la population mondiale, mais ne dispose que de 0,6% de la capacité mondiale des centres de données. Plus préoccupant encore, seulement environ 5% des centres de données africains seraient prêts pour l'IA.

À cela s'ajoute la faiblesse des données africaines utilisées pour entraîner les systèmes d'IA. Le continent ne fournit qu'environ 2% des données mondiales d'entraînement de l'IA. Cette faiblesse touche particulièrement les langues africaines, encore très peu représentées dans les bases de données numériques.

DÉVELOPPER OU SIMPLEMENT ADAPTER L'IA ?

Pour la Banque mondiale, l'opportunité la plus immédiate n'est pas nécessairement de rivaliser avec les grandes puissances dans la conception de modèles d'IA de pointe. Elle réside davantage dans l'adoption et l'adaptation de solutions existantes, peu coûteuses et capables de répondre à des besoins locaux. Les solutions les plus prometteuses sont celles qui combinent l'IA avec les infrastructures existantes, les langues locales et des données fiables.

EMPLOYABILITÉ EN AFRIQUE : MENACE OU OPPORTUNITÉ ?

Contrairement aux économies avancées, l'automatisation massive ne devrait pas être le premier effet de l'IA en Afrique. La Banque mondiale estime que seulement 2,6% des emplois d'Afrique subsaharienne sont exposés à l'automatisation par l'IA à court terme, contre 14,2% dans les économies à revenu élevé. En revanche, le potentiel de complémentarité est estimé à 15,2%.

L'enjeu serait donc moins de savoir combien d'emplois l'IA va supprimer que de déterminer combien de travailleurs africains pourront utiliser cette technologie pour accroître leur productivité.

PRIORITÉ À LA CONSOLIDATION DES FONDATIONS

Pour transformer l'IA en moteur de développement, les investissements devront porter sur plusieurs piliers. Le continent devra investir simultanément dans les infrastructures numériques, l'énergie, les compétences, les données et la gouvernance. Et dans cette course, la coopération régionale pourrait être aussi déterminante. Les États africains sont invités à mutualiser les centres de données, les capacités de calcul, les compétences et les investissements ce qui permettrait de réduire les coûts et de créer des marchés suffisamment vastes pour accélérer l'adoption de l'IA.

Source : <https://invest-time.net/>

ALGÉRIE-LIBYE

Réouverture imminente du poste-frontière de Debdeb

Alger et Tripoli accélèrent les préparatifs pour rouvrir le passage de Ghadamès-Debdeb, fermé depuis plusieurs années. L'enjeu est de relancer les échanges commerciaux, de fluidifier le transport terrestre et de renforcer les relations économiques entre les deux pays.

La réouverture du poste-frontière de Ghadamès-Debdeb se précise. L'Algérie et la Libye multiplient les démarches pour remettre en service, avant la fin de 2026, cet axe frontalier stratégique, dont la fermeture freine les échanges et les déplacements entre les deux pays. Dernière initiative en date, une réunion de coordination tenue lundi 26 octobre au siège du ministère libyen des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Présidée par l'ambassadeur Ashraf Mohamed Al-Tayeb, directeur du département de la coopération internationale, elle a réuni plusieurs représentants des administrations libyennes concernées afin d'accélérer la finalisation des procédures nécessaires à la réouverture. Les discussions ont notamment porté sur les volets juridique, administratif et logistique, ainsi que sur la mobilisation des ressources humaines indispensables au fonctionnement du poste-frontière.



UNE ÉCHÉANCE ENCORE À CONCRÉTISER

Cette réunion s'inscrit dans le prolongement des travaux du groupe d'experts techniques algéro-libyen chargé du dossier, dont le procès-verbal a été signé en Algérie le 9 novembre 2023. Elle vise également à assurer le suivi des conclusions de la réunion préparatoire de la 15e session de

la Haute Commission exécutive algéro-libyenne, tenue à Tripoli le 29 janvier 2026. À cette occasion, les deux parties avaient affiché leur volonté de rouvrir le passage avant la fin de l'année. Mais entre l'engagement politique et la mise en service effective, plusieurs étapes restent à franchir. Les autorités n'ont, pour l'heure, annoncé ni date précise ni calendrier détaillé pour l'achèvement des préparatifs.

UN LEVIER POUR LE COMMERCE BILATÉRAL

Reliant Ghadamès, en Libye, à Debdeb, dans la wilaya d'Illizi, le poste-frontière constitue un maillon important des échanges terrestres entre les deux pays. Sa remise en service pourrait faciliter l'ache-

minement des marchandises, améliorer la circulation des voyageurs et offrir de nouvelles perspectives aux opérateurs économiques algériens et libyens. Au-delà de la fluidification du trafic frontalier, la réouverture de cet axe pourrait contribuer à dynamiser les activités commerciales dans les régions limitrophes et à valoriser les opportunités offertes par la proximité géographique des deux marchés. Cette perspective reste toutefois conditionnée à la mise en place des équipements nécessaires, à la disponibilité des personnels et à l'achèvement des procédures réglementaires et opérationnelles.

LE DÉFI DE LA MISE EN SERVICE

La réunion du 26 octobre confirme la poursuite des démarches engagées par les autorités libyennes pour concrétiser le projet. Elle souligne aussi que la réouverture ne dépend pas uniquement d'un accord entre les deux capitales, mais de la coordination effective des administrations chargées de la gestion du passage. À l'approche de la fin de 2026, le respect de l'échéance annoncée constituera un test pour la coopération algéro-libyenne. La remise en service du poste-frontière pourrait donner un nouvel élan aux échanges commerciaux, à condition que les dernières contraintes soient levées dans les délais impartis.

R. N.

UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBÈS Obtention d'un nouveau label

Le bilan de l'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès s'est enrichi d'un nouveau label «Projet innovant», attribué à la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, portant à 76 le nombre total de labels obtenus par l'université au titre de l'année universitaire 2025-2026, a-t-on appris hier de l'incubateur universitaire. Ce label a été attribué à une équipe composée de trois étudiantes, sous l'encadrement de la professeure Zoulikha Bakhti, en reconnaissance de leurs efforts dans le développement d'une idée novatrice présentant des perspectives économiques prometteuses. Le directeur de l'incubateur d'entreprises de l'université, Ahmed Allami, a précisé que cette distinction «reflète la dynamique que connaît l'établissement universitaire en matière de promotion de l'entrepreneuriat et d'incitation des étudiants à transformer leurs mémoires de fin d'études ainsi que leurs recherches scientifiques en projets écono-

miques concrétisables». Il a ajouté que l'obtention de ce 76e label par la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion témoigne de l'efficacité des mécanismes d'accompagnement et de formation mis en place par l'incubateur au profit des porteurs d'idées et de projets innovants, conformément à la stratégie nationale visant à faire de l'université un moteur de l'économie du savoir, de la création de richesses et d'emplois. Le même responsable a souligné que cette réalisation porte à 172 le nombre total de labels attribués aux projets innovants au sein de l'Université Djillali-Liabès, la plaçant ainsi, selon ses propos, «aux premiers rangs» des établissements universitaires nationaux actifs dans le domaine de l'innovation et des incubateurs d'entreprises. Il a également salué la contribution des enseignants encadreurs et l'engagement des étudiants chercheurs dans la concrétisation de ces initiatives.

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION La journée de dimanche chômée et payée

La journée du dimanche 1er novembre, coïncidant avec la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, sera chômée et payée, a indiqué hier, un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. «A l'occasion de la fête de la

Révolution et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du dimanche 1er novembre 2026 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi que pour les personnels des entreprises publiques et

privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise la même source. Toutefois, «les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», souligne le communiqué.

INTERNET

Retour à la normale

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier, dans un communiqué, le retour à la normale du service Internet après l'achèvement avec succès, dans la nuit de lundi à mardi, des travaux de maintenance au niveau du câble sous-marin reliant l'Algérie et l'Espagne. Dans son communiqué, le ministère informe l'ensemble des citoyens et des abonnés du «retour à la normale du service Internet après l'achèvement avec succès des travaux de maintenance effectués au niveau du câble sous-marin reliant l'Algérie et l'Espagne, dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 octobre courant». «Grâce au basculement préalable du trafic de données vers d'autres câbles sous-marins et à la gestion conjoncturelle optimale du réseau de services par les ingénieurs d'Algérie Télécom, les principaux services Internet n'ont pas été affectés durant la période des travaux, limitant ainsi les répercussions de ces perturbations sur les citoyens et les entreprises», précise le communiqué.

PRODUCTION ET SANTÉ ANIMALE

L'Algérie mobilise ses chercheurs

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier à Alger, le lancement du réseau thématique de recherche sur la production et la santé animales, un espace scientifique regroupant des chercheurs algériens de l'intérieur du pays et établis à l'étranger, avec le concours du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger. Dans une allocution prononcée à

cette occasion, M. Baddari a souligné l'importance d'associer la communauté scientifique et les chercheurs algériens établis à l'étranger aux efforts de développement socioéconomique du pays, ainsi qu'à la réalisation de l'objectif visant à garantir la sécurité et la souveraineté alimentaires de l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le lancement de ce réseau s'est déroulé en présence de représentants du secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, de membres du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, ainsi que d'enseignants et de chercheurs spécialisés dans le domaine de la santé animale.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Nomination de deux conseillers

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé deux nouveaux conseillers, selon des décrets présidentiels publiés hier, au Journal officiel. Le premier est Mohammed Abdelouahab Rouai qui a été nommé conseiller auprès du Président de la République, chargé des affaires réservées et des enquêtes d'habilitation. Le second est Mokhtar Lakhdari est nommé conseiller auprès du Président de la République, chargé des affaires juridiques et judiciaires. Magistrat, M. Lakhdari a occupé le poste de directeur de l'Office central de la répression de la corruption (OCRC). Le président Tebboune a en outre mis fin aux fonctions d'Ahmed Zerrouk qui occupait le poste de chargé de mission à la Présidence de la République.